

S.I.E.A. DES DEUX RIVES

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (RPQS)

EXERCICE 2020



Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service.....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés.....	4
1.5.	Volumes facturés.....	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents.....	6
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0).....	6
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	7
1.8.1.	Caractéristiques du réseau.....	7
1.8.2.	Détail des canalisations.....	7
1.8.4.	Postes de relevage.....	9
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	11
1.9.3.	STEP de CARDAN.....	18
1.9.4.	STEP DE CERONS.....	22
1.9.5.	STEP DE PODENSAC.....	26
1.9.6.	STEP DE RIONS.....	30
1.10.	RECAPITULATIF STEP SIEA DEUX RIVES.....	34
1.10.1.	Paramètres de fonctionnement.....	34
1.10.2.	Conformités.....	35
1.10.3.	Impact milieux récepteurs.....	35
1.11.	Quantités de boues et sous-produits issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	37
1.11.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	37
1.11.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	37
1.11.3.	Sous-produits issus de l'assainissement.....	38
1.12.	CONSOMMATIONS ELECTRIQUE.....	38
2.	Tarifification de l'assainissement et recettes du service.....	40
2.1.	Modalités de tarification.....	40
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	41
2.3.	Recettes.....	43
2.3.1.	Recettes de la collectivité :.....	43
2.3.2.	Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :.....	43
2.3.3.	Recettes globales :.....	43
3.	Indicateurs de performance.....	44
3.2.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1).....	47
3.3.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	47
3.4.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	49
3.5.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3).....	49
3.6.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	50
3.7.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	50
4.	Financement des investissements.....	51
4.1.	Montants financiers.....	51
4.2.	Etat de la dette du service.....	51
4.3.	Amortissements.....	51
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux.....	51
4.5.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice 52	51
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	53
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	53
5.3.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT).....	53
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	54

1. Caractérisation technique du service



1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : **SIEA DES 2 RIVES DE GARONNE**
- Nom de l'entité de gestion : assainissement collectif : **SIEA DES 2 RIVES DE GARONNE**
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : **CADILLAC-CERONS-PODENSAC-VIRELADE-BEGUEY-CARDAN- LAROQUE-RIONS**

Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Et à la demande des propriétaires :

Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : **CADILLAC**
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation : Cadillac 01/12/199, Cérons 01/06/1999, Podensac Virelade 1999/2002, Rions 2002 (révision Rions 2014, révision Cardan 2012) Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation : 01/05/2019 Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Délégation par **Entreprise privée**

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : **AGUR**
- Date de début de contrat : **01/05/2019**
- Date de fin de contrat initial : **30/04/2029**
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : **30/04/2029**

Nature exacte de la mission du prestataire :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Entretien	de la voirie, des clôtures, des espaces verts - arbustes et gazon, des portails, des toitures, couvertures, zingueries, peintures intérieures et extérieures, protection anti-corrosion et peinture (serr., menuis., vitr.), réparation des éclats de béton, réparation localisée des fissures, d'étanchéité, d'enduit ..., vidange et nettoyage des ouvrages
Renouvellement	des accessoires hydrauliques, des clôtures, des collecteurs <6m, des éclairages extérieurs des ouvrages, des équipements hydrauliques d'épuration et de pompage, des équipements électromécaniques, des équipements sanitaires, des installations électriques et informatiques, des ouvrages métalliques, serrurerie, menuiserie et vitrerie, des portails, des regards, cadres et tampons, du matériel de télégestion, du matériel d'épuration, du mobilier
Prestations particulières	contrôle des branchements, curage hydrodynamique, évacuation des boues produites par la station d'épuration, mise en conformité avec la réglementation existante / future, recherche ponctuelle d'eaux parasites (passage caméra), surveillance du réseau

La commune prend en charge :

Entretien	De la voirie
Renouvellement	de la voirie, des branchements, des collecteurs > 6 ml, des plantations, des réseaux enterrés, des toitures, couvertures et zingueries, du génie civil
Prestations particulières	déplacement du réseau, extensions du réseau, mise en conformité aux règles de sécurité, mise en conformité avec la réglementation existante / future, réfection d'étanchéité

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **11 644 habitants au 31/12/2020** (11 222 au 31/12/2019).

1.4. Nombre d'abonnés

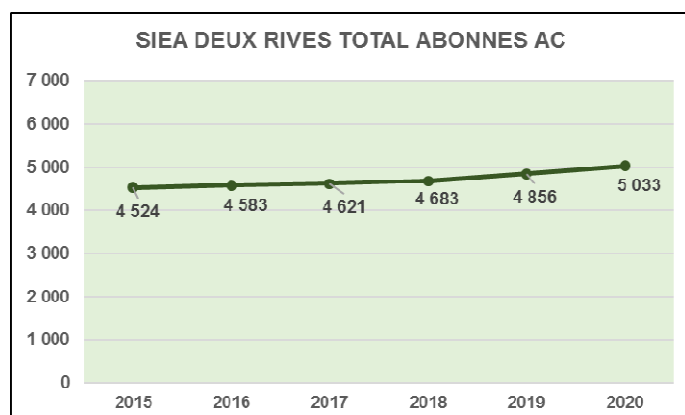
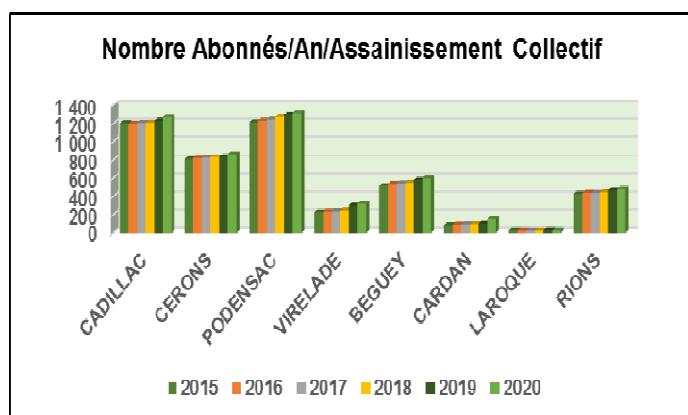


Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **5 033 abonnés au 31/12/2020** (4 856 au 31/12/2019).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques raccordables au 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques raccordables majorés au 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques raccordables au 31/12/2020	Nombre de puits non facturés au 31/12/2020	Nombre total abonnés au 31/12/2020	Variation en %
CADILLAC	1 232	15		1 253		1 268	+ 2,92 %
CERONS	838	18	4	840	3	865	+ 3,22 %
PODENSAC	1 299	9	1	1 310	1	1 321	+ 1,69 %
VIRELADE	308	22		301		323	+ 4,87 %
BEGUEY	580	15		581	1	597	+ 2,93 %
CARDAN	103	45		103	5	153	+ 48,54 %
LAROQUE	29			26		26	- 10,34 %
RIONS	467	52		428		480	+ 2,78 %
TOTAL ABONNES AC	4 856	176	5	4 843	10	5 033	+ 3,64 %



Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : **5 600**.

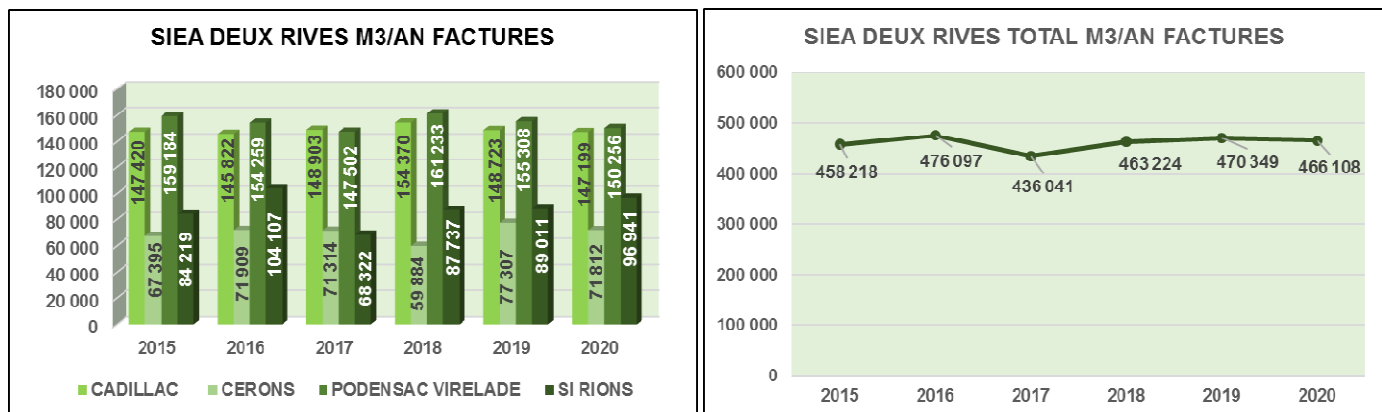
La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de **68,33 abonnés/km au 31/12/2020** (64,31 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné est de **2,31 habitants/abonné au 31/12/2020** (2,31 habitants/abonné au 31/12/2019).

1.5. Volumes facturés



	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% N/N-1
CADILLAC	147 420	145 822	148 903	154 370	148 723	147 199	- 1,02 %
CERONS	67 395	71 909	71 314	74 665	59 884	71 812	+ 19,92%
PODENSAC VIRELADE	159 184	154 259	147 502	161 233	155 308	150 256	- 3,25 %
SI RIONS	84 219	104 107	68 322	87 737	89 011	96 941	+ 8,91 %
TOTAL M3/AN FACTURES	458 218	476 097	436 041	478 005	452 926	466 208	+ 2,93 %



1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Sans objet

1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de **8** au 31/12/2020 (**8** au 31/12/2019).

Nom de l'Etablissement	Commune	Activités	Modalité de raccordement (1)	Paramètres réglementaires par l'autorisation de déversement (2)	Concentration charges et volumes autorisés (DCO et autres paramètres représentatifs de l'activité)	Auto surveillance des rejets
Blanchisserie Inter Hospitalière Sud Gironde	Cadillac	Blanchisserie	<input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/> Auto <input checked="" type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Centre Hospitalier spécialisé	Cadillac	Hôpital	<input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/> Auto <input checked="" type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Ets LEJEUNE	Cadillac	Vinicole	<input type="checkbox"/> Néant <input type="checkbox"/> Auto <input checked="" type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Centre de soins long séjour maison de retraite (EPHAD)	Podensac	Maison de retraite	<input type="checkbox"/> Néant <input checked="" type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pressing des Graves	Podensac	Pressing	<input type="checkbox"/> Néant <input checked="" type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Château des Mauves	Podensac	Vinicole	<input type="checkbox"/> Néant <input checked="" type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
SCEA Vignoble Bouche	Podensac	Vinicole	<input type="checkbox"/> Néant <input checked="" type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Lillet	Podensac	Vinicole	<input type="checkbox"/> Néant <input checked="" type="checkbox"/> Auto <input type="checkbox"/> Néant	<input type="checkbox"/> Micropolluants <input type="checkbox"/> Micropolluants	Sans objet	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



1.8.1. Caractéristiques du réseau

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0,238 km de réseau unitaire hors branchements,
- 73,723 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- 19,465 km de canalisations de refoulement et 52 postes de refoulement

soit un linéaire de collecte total de 93,426 km.

TERRITOIRE	CANALISATION GRAVITAIRE COLLECTE	CANALISATION UNITAIRE COLLECTE	CANALISATION REFOULEMENT	TOTAL CANALISATION
CADILLAC	14,581 km		3,396 km	17,977 km
CERONS	14,403 km		4,249 km	18,348 km
PODENSAC VIRELADE	24,696 km		4,648 km	29,344 km
BEGUEY	9,247 km		2,703 km	11,950 km
CARDAN	3,214 km		2,233 km	5,447 km
RIONS	7,583 km	0,238 km	2,540 km	10,361 km
TOTAL	73,723 km	0,238 km	19,769 km	93,426 km

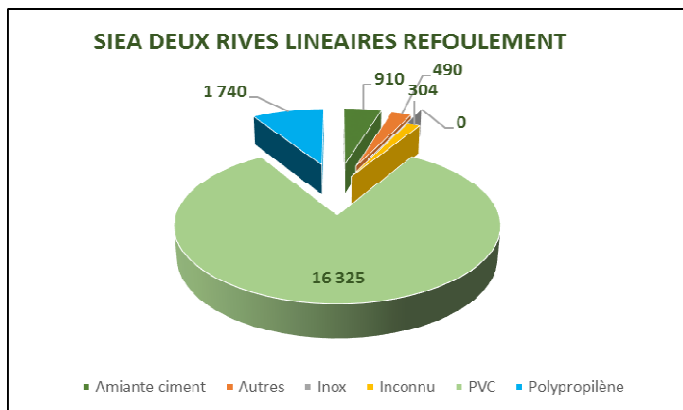
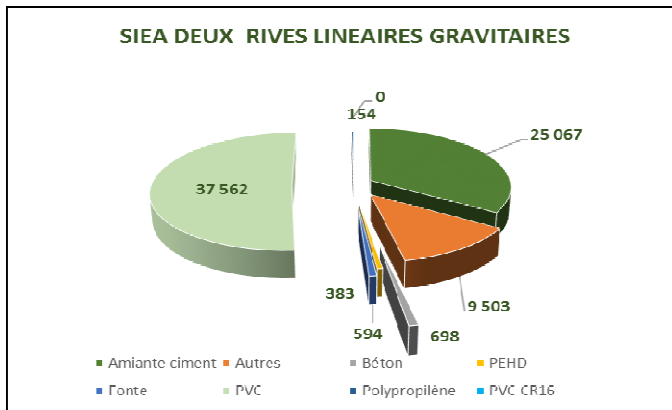
1 ouvrage permet la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie sur la commune de CADILLAC :

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
BASSIN TAMPON TETE STEP	Station d'épuration	360 m ³

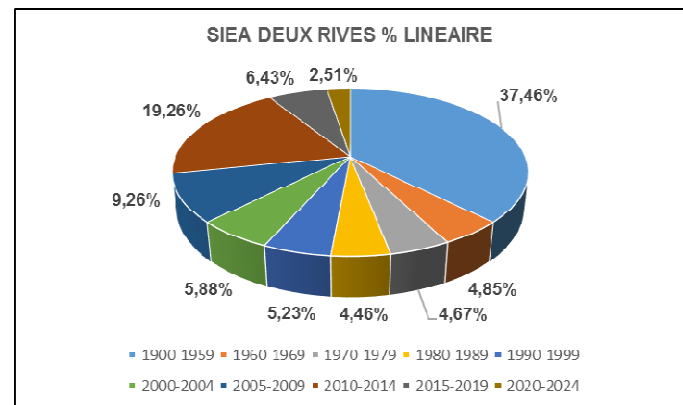
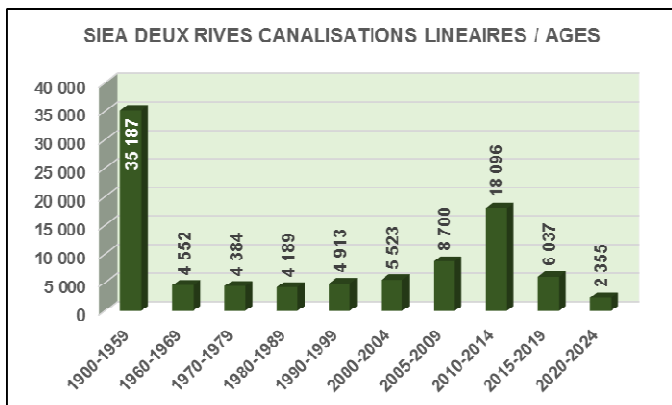
1.8.2. Détail des canalisations

1.8.2.1. Canalisations gravitaires et Refoulement

Matériaux	Linéaire Gravitaire(ml)	Linéaire refoulement (ml)
AMIANTE CIMENT	25 067	910
AUTRES	9 503	490
BETON	698	
INCONNU		304
PEHD	383	
FONTE	594	
PVC	37 562	16 325
POLYPROPILENE	154	1 740
PVC CR16	0	
Total CANALISATIONS	73 961	19 769



Année de pose	Linéaire (ml)	% linéaire
1900-1959	35 187	37,46%
1960-1969	4 552	4,85%
1970-1979	4 384	4,67%
1980-1989	4 189	4,46%
1990-1999	4 913	5,23%
2000-2004	5 523	5,88%
2005-2009	8 700	9,26%
2010-2014	18 096	19,26%
2015-2019	6 037	6,43%
2020-2024	2 355	2,51%
Linéaire total	93 936	100%



1.8.3. Ouvrages annexes

Type ouvrages	Regards	Vannes	Avaloirs	Clapets	Tés de curage
BEGUEY	249	4			
CADILLAC	506	2		3	
CARDAN	56				
CERONS	376				5
LAROQUE	25				
PODENSAC VIRELADE	645				
RIONS	230	1	1		
TOTAL	2 087	7	1	3	5

1.8.4. Postes de relevage

1.8.4.1. Caractéristiques ouvrages

BEGUEY	ANNEE	Débit (m3/h)	Puissance EDF (kW)	Télé surveillance	Nombre pompe	Trop plein	Temps fonctionnement	Volumes 2020
PR Basse Roque	2010	10	9	OUI	2	NON	1 800	54 800
PR Fermis	2010	5	6	NON	2	NON		
PR Clos du Pin	1994	33	6	OUI	2	NON	370	12 210
PR Capots	1994	59	12	OUI	2	OUI	1 600	94 400
PR La Conche	1996	70	6	OUI	2	NON	2 200	154 000
PR Boisson	2010	10	6	OUI	2	NON	300	3 000
PR Eglise Béguéy	2010	10	6	OUI	2	NON	120	1 200

CADILLAC	ANNEE	Débit (m3/h)	Puissance EDF (kW)	Télé surveillance	Nombre pompe	Trop plein	Temps fonctionnement	Volumes 2020
PR ancienne STEP	2014	70	42	OUI	2	NON	3 700	259 000
PR Citram	1994	150	42	OUI	2	NON	5 500	825 000
PR Jeanne d'Arc	1986	23	6	OUI	2	NON	250	5 750
PR Le Port	2004	25	6	OUI	2	NON	600	15 000

CARDAN	ANNEE	Débit (m3/h)	Puissance EDF (kW)	Télé surveillance	Nombre pompe	Trop plein	Temps fonctionnement	Volumes 2020
PR Mouleyre 1	2012	7	6	OUI	2	NON	125	1 172
PR Mouleyre 2	2012	7	6	OUI	2	NON	140	980
PR Vic	2012	10	6	OUI	2	NON	2 000	20 000
PR Mairie Cardan	2012	12	12	OUI	2	NON	500	6 000
PR Hourcat	2012	15	18	OUI	2	NON	900	13 500
PR Damanieu	2020	10	9	OUI	2	NON		

CERONS	ANNEE	Débit (m3/h)	Puissance EDF (kW)	Télé surveillance	Nombre pompe	Trop plein	Temps fonctionnement	Volumes 2020
PR Le Niot	2002	17	6	OUI	2	NON	84	1 428
PR Rousseau	2000	20	6	OUI	2	NON	1 000	20 000
PR La Pire	2002	10	6	OUI	2	NON	63	630
PR Chantemerle	2007	10	6	OUI	2	NON	900	9 000
PR Zone Activités	1997	5	6	OUI	2	NON	54	270
PR L'Épinay	1975	11	18	OUI	2	NON	1 700	18 700
PR Barreyre	1996	20	9	OUI	2	NON	1 100	22 000
PR La Hourcade	2014	26	6	OUI	2	NON	400	10 400
PR La Brune La Gare	2014	20	6	OUI	2	NON	18	360

PR Le Bourg	1975	20	6	OUI	2	NON	500	10 000
PR Impasse de Menaut	2014	14	6	OUI	2	NON	100	1 400
PR Cap de Mouche	2018	25	6	OUI	2	NON	200	5 000

PODENSAC	ANNEE	Débit (m3/h)	Puissance EDF (kW)	Télé surveillance	Nombre pompe	Trop plein	Temps fonctionnement	Volumes 2020
PR Ferbos	2001	16	18	OUI	2	NON	800	12 800
PR Mayne	2007	10	9	OUI	2	NON	460	4 600
PR Impasse des Cabannes	1999	10	6	OUI	2	NON	2 700	27 000
PR Toulouse Lautrec	1999	7	6	OUI	2	NON	144	1 008
PR Salan	1999	45	6	OUI	2	NON	3 200	144 000
PR Super U	2001	30	6	OUI	2	NON	530	15 900
PR Pailaou	2009	10	9	OUI	2	NON	520	5 200
PR Brouquet	2009	14	9	OUI	2	NON	300	4 200
PR Languilley	2014	8	6	OUI	2	NON	1 300	10 400
PR Lavoir	2012	8	6	OUI	2	NON	600	4 800
PR L'Ailey	1999	8	6	OUI	2	NON	1 500	12 000
PR Gaston	1999	13	6	OUI	2	NON	3 500	45 500
PR Salle des Fêtes	2017	11	6	OUI	2	NON	650	7 150

RIONS	ANNEE	Débit (m3/h)	Puissance EDF (kW)	Télé surveillance	Nombre pompe	Trop plein	Temps fonctionnement	Volumes
PR Mengeonne	2012	9	6	OUI	2	NON	485	4 365
PR Artigaux	2014	5	6	OUI	2	NON	24	650
PR Dagoisses	2012	12	6	OUI	2	NON	450	5 400
PR Arriou	2011	16	6	OUI	2	NON	700	11 200
PR Place d'Armes	1983	40	9	OUI	2	OUI	20	800
PR Avenue Cardez	2010	8	6	OUI	2	NON	100	800
PR Place Geres	1986	28	6	OUI	2	NON	440	12 320
PR Bouit	2014	5	6	OUI	2	NON	800	4 000
PR Bourg	1994	28	6	OUI	2	NON	500	14 000
PR STEP	2005	36	6	OUI	2	OUI	1 150	41 400

1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 6 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

1.9.1. STEP DE BEGUEY

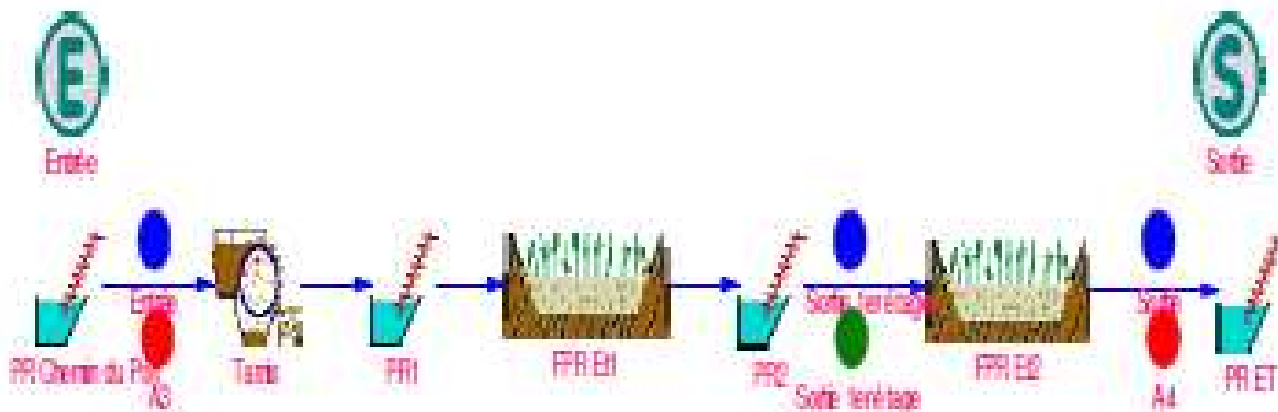
1.9.1.1. Caractéristiques générales

Caractéristiques générales Code Sandre de la station : 0533040V001					
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés de Roseaux				
Date de mise en service	01/01/2009				
Commune d'implantation	Béguey (33040)				
Lieu-dit					
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1 650				
Nombre d'abonnés raccordés					
Nombre d'habitants raccordés					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	247 m ³ /j				
Prescriptions de rejet					
Milieu récepteur du rejet	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	04/05/2007			
		Estuaire (dont étang salé) GARONNE			
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)	Valeurs rédhitoires
DBO ₅	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60	70 mg(O ₂)/l
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60	400 mg(O ₂)/l
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	50	85 mg/l

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique
⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (tMS)

Prétraitement : Dégrilleur mécanique à vis, compacteur-ensacheur.

Traitement : Filtres plantés de roseaux 2 étages de macrophytes.



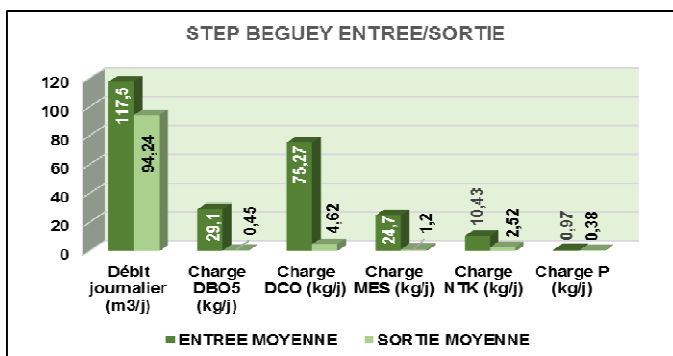
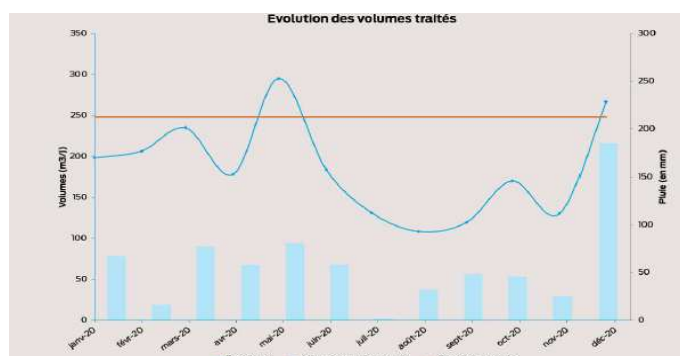
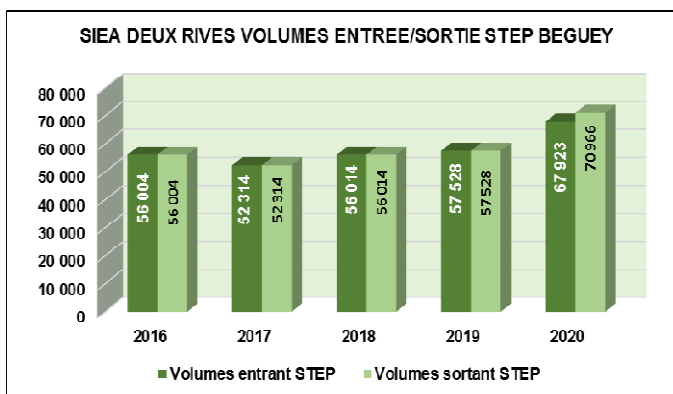
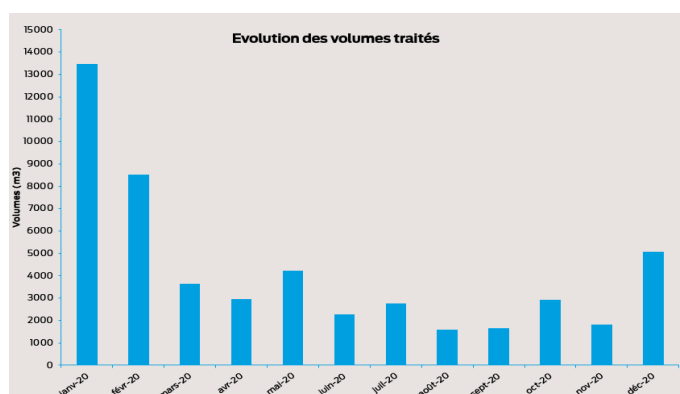
Capacité nominale journalière (en EH)	1 650
Débit maximal journalier admissible (en m ³ /j)	247
Capacité de traitement nominale en DBO ₅ (en kg/j)	99
Capacité de traitement nominale en DCO (en kg/j)	198
Capacité de traitement nominale en MES (en kg/j)	115
Consommation électrique (en kW)	10 217
Télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

1.9.1.2. Paramètres de fonctionnement

Volumes en m ³ /an	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
Volumes entrant STEP	56 004	52 314	56 014	57 528	67 923	18,07 %
Volumes sortant STEP	56 004	52 314	56 014	57 528	70 966	23,36 %

La station a été inondée fin d'année 2019 début 2020, conséquence des débordements de La Garonne, ce qui explique l'augmentation des volumes en entrée et en sortie.

Paramètre	ENTREE				SORTIE			
	Capacité nominale	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum	Rendement moyen
Débit journalier (m ³ /j)	248	110	117,5	125	63,47	94,24	125	
Charge DBO ₅ (kg/j)	99	22	29,1	36,6	0,4	0,45	0,5	98,3 %
Charge DCO (kg/j)	198	52,91	75,27	97,63	3,87	4,62	5,38	93,6 %
Charge MES (kg/j)	115	13,2	24,7	36,3	1	1,2	1,5	94,3 %
Charge NTK (kg/j)	25	8,36	10,43	12,50	0,42	2,52	4,63	79 %
Charge P (kg/j)	7	0,69	0,97	1,25	0,33	0,38	0,44	58,7 %



Les résultats mettent en évidence un lien entre volumes collectes et pluviométrie, ce qui témoigne de la sensibilité du réseau aux entrées d'eaux claires parasites.

Le taux de remplissage hydraulique moyen de la station est d'environ 70 %.

Lors des épisodes pluvieux, la capacité de la station d'épuration est dépassée.

Mois	Débit	MES			DCO			DBO ₅			Charges Organiques	NK			NGL			Pt			Pluviométrie	
		Charges hydrauliques		Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement		Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement		
		m ³ /j	%																			kg/j
08/01/2020	125	50,5	36,3	12,0	95,9	97,6	43,0	94,5	36,3	4,0	98,6	36,6	12,5	37,0	63,0	12,6	37,8	62,6	1,3	3,5	65,0	0,0
22/07/2020	110	44,4	13,2	15,0	92,8	52,9	61,0	92,7	22,0	7,0	98,0	22,2	8,4	6,6	95,0	8,4	106,0	20,6	0,7	5,2	52,7	2,2
Moyenne	118	47,0	24,8	13,5	94,4	75,3	52,0	93,6	29,2	5,5	98,3	29,4	10,4	21,8	79,0	10,5	71,9	41,6	1,0	4,4	58,9	1,1
Norme					50		200	60			35	60										

La station est actuellement remplie en moyenne à hauteur de 29,4 % de sa charge organique nominale. Les rendements épuratoires sont satisfaisants.

1.9.1.3. Conformité

Paramètres	Concentration minimale	Rendement épuratoire minimum à atteindre	Concentration rédhitoire
DBO ₅	35 mg/l	60 %	70mg/l
DCO	200 mg/l	60 %	400 mg/l
MES		50 %	85 mg/l

Paramètres	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures rédhitoire	Nombre de mesures conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	Conclusion sur les contraintes journalières
Volume	2	2	4	0	0	2		
DBO ₅	2	2	0	0	0	2	0	Conforme
DCO	2	2	0	0	0	2	0	Conforme
MES	2	2	0	0	0	2	0	Conforme

STEP DE BEGUEY	Paramètres	Conformité générale annuelle par paramètre
	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme

1.9.1.4. Boues et sous-produits de l'assainissement

	2016	2017	2018	2019	2020	Destination
Sous produits						
Refus dégrillage	2.7 m ³	0.4 m ³	0.24 m ³	1.1 kg	1 440 kg	Ordures ménagères
Boues						
Nature	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Valorisation agricole
Volume			57 m ³			
Siccité			30.5 %			
Matières sèches			43 896 Kg			

1.9.2. STEP DE CADILLAC

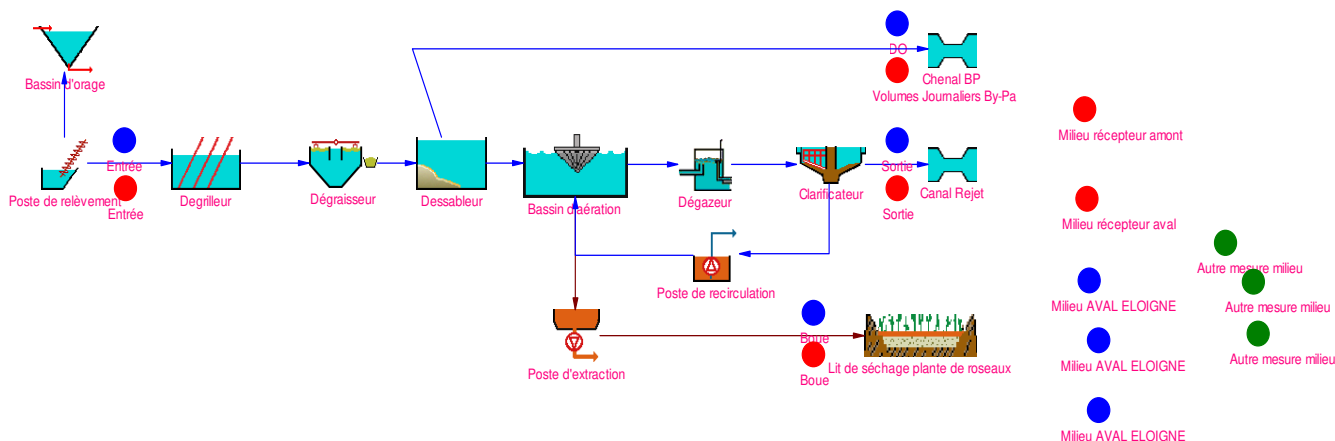
1.9.2.1. Caractéristiques générales

Caractéristiques générales Code Sandre de la station : 0533081V003					
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)				
File eau	Traitement secondaire				
File boues	Lits plantés de roseaux				
Date de mise en service	FEVRIER 2014				
Commune d'implantation	CADILLAC (33081)				
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	4 500				
Nombre d'abonnés raccordés					
Charge nominale DBO5	270 kg/j				
Charge nominale DCO	540 kg/j				
Nombre d'habitants raccordés					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	675 m3/J				
Groupe électrogène	NON				
Equipement télésurveillance	OUI				
Prescriptions de rejet					
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	26/07/2012			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface			
	Nom du milieu récepteur	EUILLE			
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)	Valeurs réductrices
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	70	50 mg(O ₂)/l
DCO	125	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75	250 mg(O ₂)/l
MES	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90	85 mg/l
NK	5	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou		
NO ₂	0,5	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou		
NO ₃	10	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou		
NH ₄ ⁺	1	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou		

Prétraitement : Relevage bassin tampon, Dégrillage, Dégraisseur, Désableur.

Traitement : Bassin d'aération, Décantation, Dégazage, Clarification.

Traitement des boues : Lits plantés de roseaux



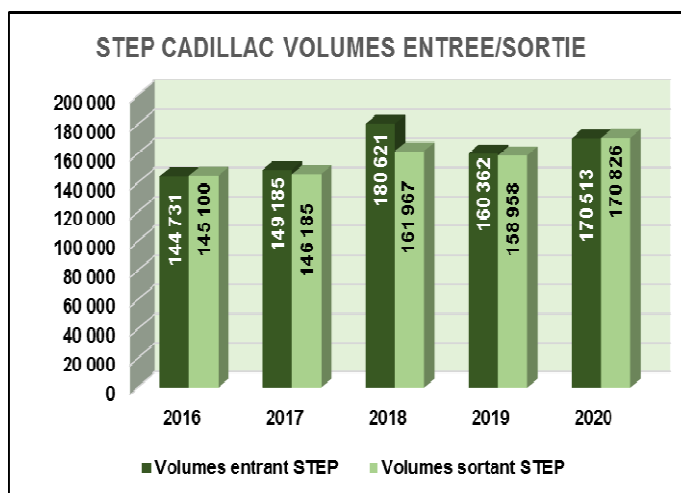
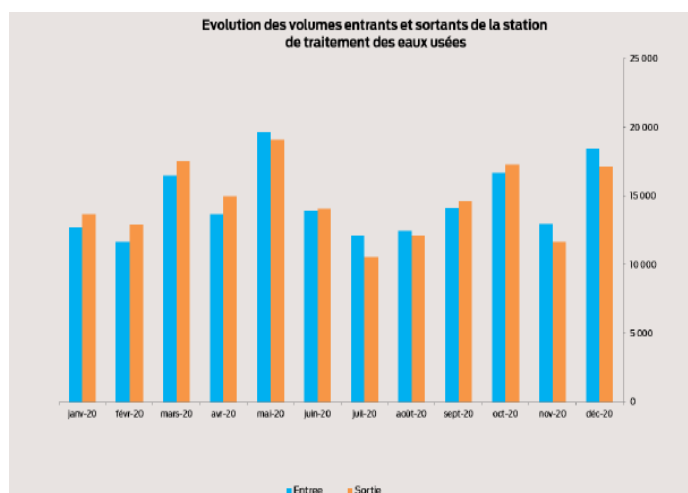
Capacité nominale journalière (en EH)	4 500
Débit maximal journalier admissible (en m ³ /j)	675
Capacité de traitement nominale en DBO ₅ (en kg/j)	270
Capacité de traitement nominale en DCO (en kg/j)	540
Capacité de traitement nominale en MES (en kg/j)	315
Consommation électrique (en kW)	186 556
Télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	OUI

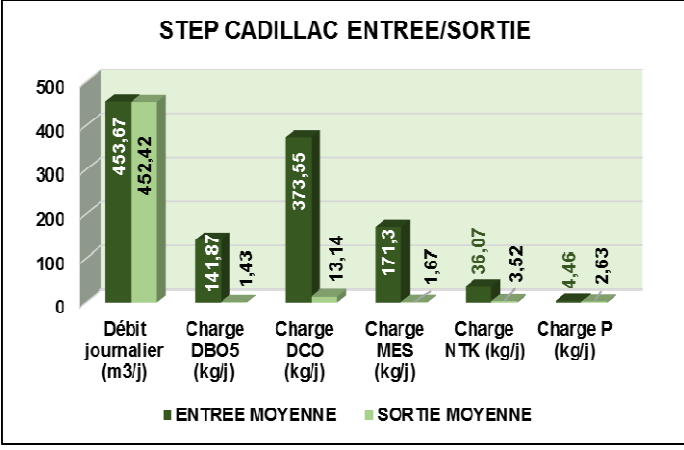
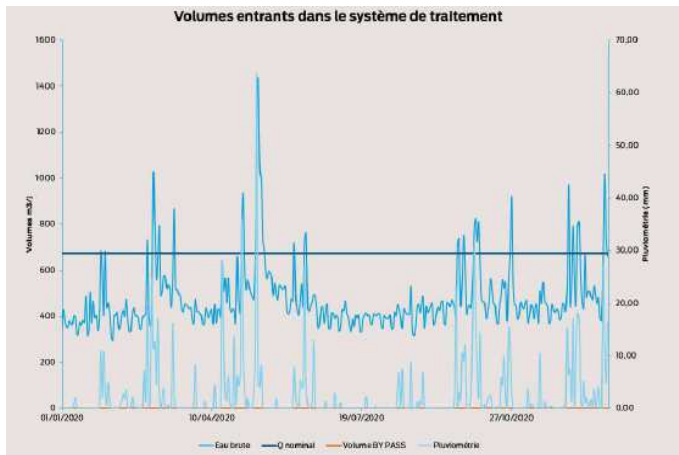
1.9.2.2. Paramètres de fonctionnement

Volumes en m3/an	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
Volumes entrant STEP	144 731	149 185	180 621	160 362	170 513	6,33%
Volumes sortant STEP	145 100	146 185	161 967	158 958	170 826	7,47%
V journalier maximal	710	725	632	1 040	1 469	41,25%

Le volume journalier maximal 2020 est de 1 469 m³ ce qui est supérieur au débit maximum théorique de 675 m³. Ce volume journalier maximal a été obtenu un jour de pluie. Il s'agit d'un dépassement ponctuel qui montre une surcharge hydraulique lors des fortes pluviométries

Paramètre	ENTREE				SORTIE			Rendement moyen
	Capacité nominale	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum	
Débit journalier (m ³ /j)	675	363	453,67	675	336	452,42	716	
Charge DBO ₅ (kg/j)	270	101	141,87	202,5	1	1,43	2,1	99%
Charge DCO (kg/j)	540	264,15	373,55	538,65	8,06	13,14	27,92	96,50%
Charge MES (kg/j)	315	123,5	171,3	249	0,9	1,67	3,4	99,00%
Charge NTK (kg/j)	67	28,98	36,07	45,9	0,58	3,52	13,11	90,40%
Charge P (kg/j)	18	3,91	4,46	6,48	0,42	2,63	6,97	43%





L'évolution des volumes entrant dans la station est symptomatique d'un réseau sensible aux eaux claires parasites. La station est chargée en moyenne à hauteur de 70 % de sa capacité nominale.

Mois	Débit	Charges hydrauliques					MES			DCO			DBO ₅			Charges Organiques	NK			NGL			Pt			Pluviométrie
		Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie		Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement			
																								m3/j	%	
27/01/2021	675	100,0	236,0	2,8	99,2	539,0	39,0	94,8	203,0	3,0	98,9	75,0	45,9	4,3	93,2	46,2	6,5	89,9	6,5	8,1	10,5	11,0				
09/02/2021	363	53,8	152,0	3,6	99,1	407,0	32,0	96,9	131,0	3,0	99,1	48,4	35,6	3,6	95,9	35,8	6,5	92,7	4,0	8,6	14,1	1,0				
22/03/2021	421	62,4	177,0	5,0	98,8	315,0	29,0	96,1	135,0	3,0	99,1	49,9	36,6	31,0	64,2	36,8	31,5	63,8	4,2	1,0	90,0	0,0				
06/04/2021	434	64,3	169,0	4,5	98,8	307,0	26,0	96,3	122,0	3,0	98,9	45,0	37,3	5,7	93,2	37,5	6,3	92,6	3,9	1,1	87,6	0,8				
10/06/2021	444	65,8	164,0	5,7	98,4	392,0	29,0	96,6	133,0	3,0	99,0	49,3	36,0	8,6	89,1	36,2	9,2	88,5	4,0	4,4	49,6	3,8				
24/06/2021	371	55,0	186,0	3,2	99,4	264,0	24,0	96,9	137,0	3,0	99,3	50,8	34,1	5,7	94,3	34,3	6,3	93,8	4,8	8,9	38,0	0,0				
02/07/2021	404	59,9	145,0	3,2	99,2	370,0	27,0	97,5	101,0	3,0	99,0	37,4	33,1	3,4	96,5	33,3	4,4	95,4	4,0	4,2	64,2	0,4				
28/08/2021	449	66,5	144,0	2,7	99,1	318,0	32,0	95,2	144,0	3,0	99,0	53,2	31,9	1,2	98,2	32,1	8,3	87,8	4,2	8,0	9,6	0,8				
15/09/2021	455	67,4	164,0	2,0	99,4	403,0	20,0	97,7	155,0	3,0	99,1	57,3	34,6	2,0	97,3	34,9	5,5	92,7	4,4	7,6	19,8	0,0				
07/10/2021	475	70,4	124,0	2,3	99,1	328,0	23,0	96,5	128,0	3,0	98,8	47,5	29,0	3,1	94,6	29,2	4,0	93,2	4,2	2,1	75,1	0,2				
19/11/2021	455	67,4	146,0	8,4	97,6	364,0	39,0	95,6	146,0	5,0	98,6	53,9	36,4	26,0	70,7	36,4	26,5	70,2	4,6	17,0		0,2				
01/12/2021	476	70,5	238,0	2,0	99,5	456,0	23,0	97,1	162,0	3,0	98,9	59,9	40,5	2,9	95,9	40,7	5,5	92,4	4,7	4,9	40,9	0,4				
Moy	452	67,0	170,4	3,8	99,0	371,9	28,6	96,4	141,4	3,2	99,0	52,3	35,9	8,1	90,3	36,1	10,0	87,8	4,4	6,3	45,4	1,6				
Normes				35	90		125	75		25	70															

La STEP de Cadillac est chargée en moyenne à hauteur de 52,37 % avec deux pointes relevées en cours d'année à hauteur de 88 %.

1.9.2.3. Conformité

Paramètres	Concentration minimale	Rendement épuratoire minimum à atteindre	Concentration rédbitoire
DBO ₅	25 mg/l	70 % (2 000 à 10 000 EH) 80 % (> 10 000 EH)	
DCO	125 mg/l	75 %	
MES	35 mg/l	90 %	
NTK			5 mg/l
NGL			10 mg/l

Paramètres	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réhabilitoires	Nombre de mesures conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	Conclusion sur les contraintes journalières
Volume	366	366	34	0	0	366		
DBO5	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
DCO	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
MES	12	12	0	0	0	12	2	Conforme

STEP DE CADILLAC	Paramètres	Conformité générale annuelle par paramètre
	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
	NTK	Conforme

1.9.2.4. Impact milieu récepteur

		10/02/2020	09/09/2020
Amont	Classe	TRES BON	TRES BON
	Élément limitant	Tous les paramètres	Tous les paramètres
Aval	Classe	TRES BON	TRES BON
	Élément limitant	Tous les paramètres	Tous les paramètres
Élément du rejet impactant		-	-

Le ruisseau L'Euille est soumis à la marée.

Le rejet de la station d'épuration n'impacte pas le cours d'eau.

1.9.2.5. Boues et sous-produits de l'assainissement

	2016	2017	2018	2019	2020	Destination
Sous produits						
Graisses	62,5 m3	29 m3	74 m3	7 m3	16 m3	
Sables		29 m3	29 m3	1,5 m3	8 000 kg	
Refus dégrillage	3 250 kg	2 500 kg	1 800 kg	1 790 kg	3 850 kg	Ordures ménagères
Boues						
Nature	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues produites stockées sur lits plantés de roseaux. Curage des lits de roseaux pour compostage (Paprec)
Volume		90 m3 Lits 1 et 5	90 m3 Lits 2 et 6	269 m3 Lits 7 et 8	292 m3 Lits 3 et 48	
Siccité		19,70%	9,10%	9,60%	10,70%	
Matières sèches		17,68 t	20,1 t	25,9 t	31,2 t	
Matières sèches produites	40,14 t	42,30 t	44,86 t	42,42 t	86,2 t	

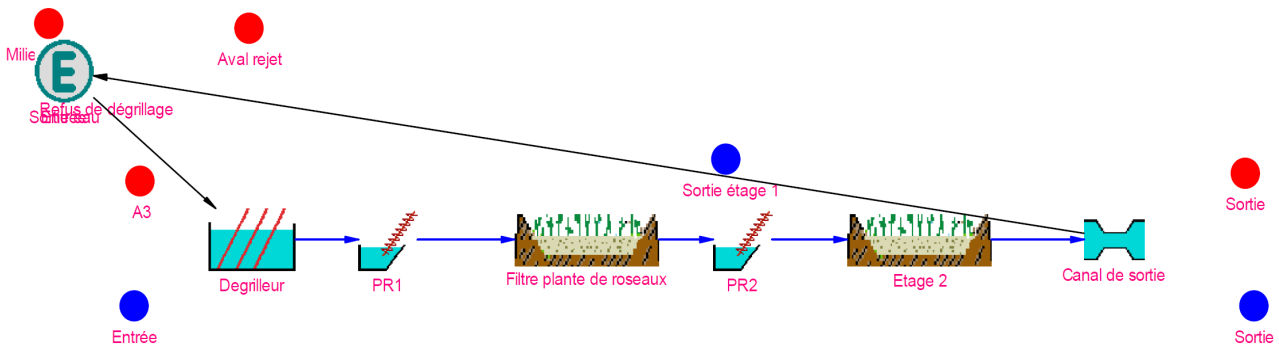
1.9.3. STEP de CARDAN

1.9.3.1. Caractéristiques générales :

Caractéristiques générales Code Sandre de la station : 0533098					
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés				
Date de mise en service	01/01/2015				
Commune d'implantation	Cardan (33098)				
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	600				
Nombre d'abonnés raccordés					
Nombre d'habitants raccordés					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	90m ³ /j				
Prescriptions de rejet					
	<input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du	27/02/2007			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface			
	Nom du milieu récepteur	L'Artolie			
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)	Valeurs rédhitoires
DBO ₅	25	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	94	70 mg(O ₂)/l
DCO	90	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	88	400 mg(O ₂)/l
MES	35	<input checked="" type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	94	85 mg/l

Prétraitement : Relevage, Dégrillage manuel.

Traitement : Filtres plantés de roseaux



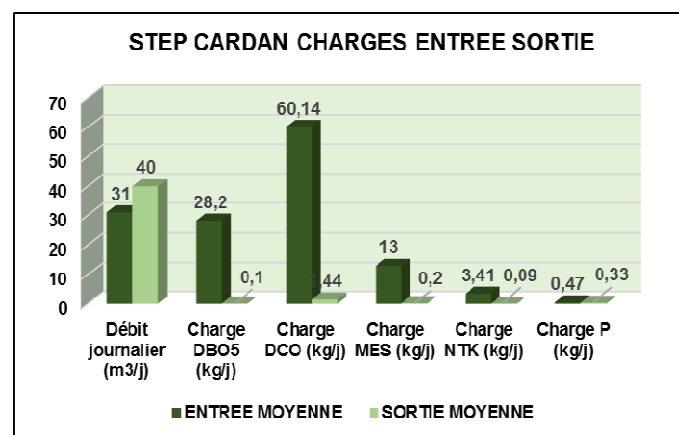
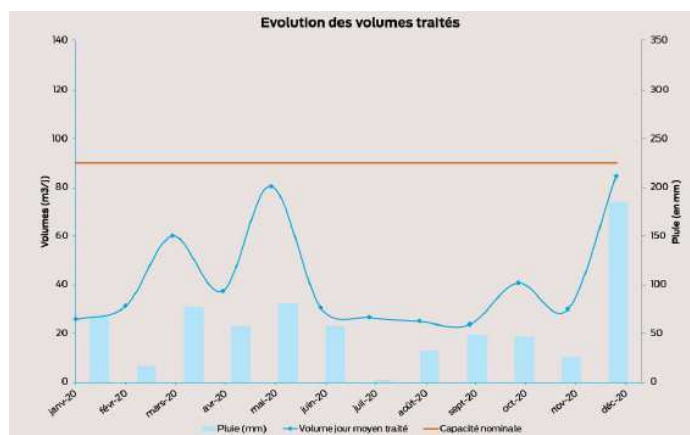
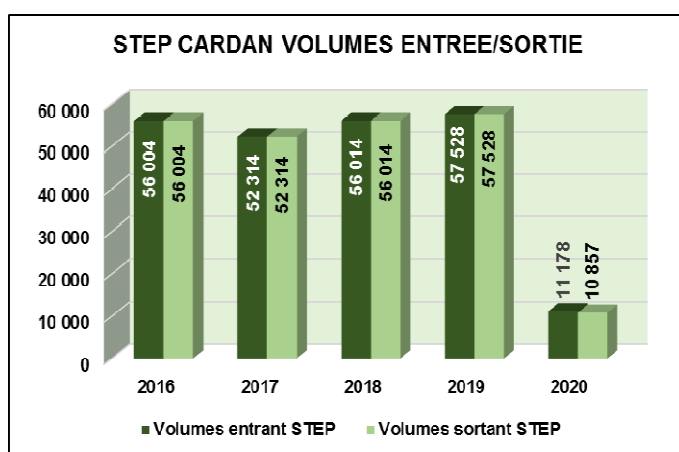
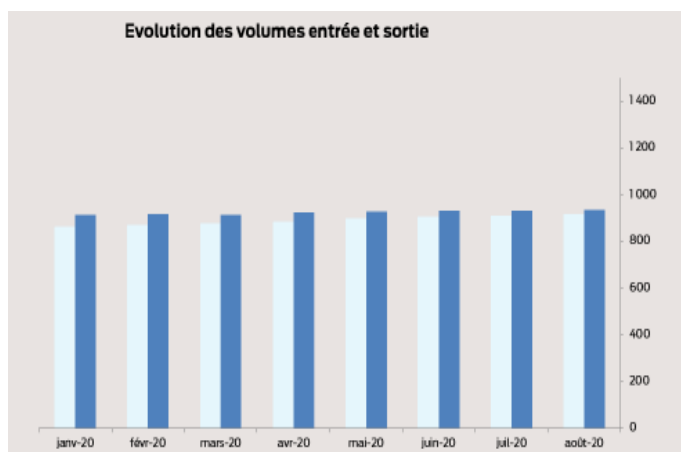
Capacité nominale journalière (en EH)	600
Débit maximal journalier admissible (en m ³ /j)	90
Capacité de traitement nominale en DBO ₅ (en kg/j)	36
Capacité de traitement nominale en DCO (en kg/j)	72
Capacité de traitement nominale en MES (en kg/j)	42
Consommation électrique (en kW)	1 903
Télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

1.9.3.2. Paramètres de fonctionnement

Volumes en m3/an	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
Volumes entrant STEP	56 004	52 314	56 014	57 528	11 178	- 80,57%
Volumes sortant STEP	56 004	52 314	56 014	57 528	10 857	- 81,13%

Un tarage des pompes de la STEP a été effectué. Les volumes relevés sont plus conformes que ceux présentés les années passées.

Paramètre	ENTREE				SORTIE			
	Capacité nominale	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum	Rendement moyen
Débit journalier (m3/j)	90	331	31	31	40	40	40	
Charge DBO5 (kg/j)	36	28,2	28,2	28,2	0,1	0,1	0,1	99,60%
Charge DCO (kg/j)	72	60,14	60,14	60,14	1,44	1,44	1,44	97,60%
Charge MES (kg/j)	42	13	13	13	0,2	0,2	0,2	98,70%
Charge NTK (kg/j)	9	3,41	3,41	3,41	0,09	0,09	0,09	97,50%
Charge P (kg/j)	2,4	0,47	0,47	0,47	0,33	0,33	0,33	29%



Les résultats mettent en évidence la sensibilité du réseau et de la station aux entrées d'eaux claires parasites.

Le taux de remplissage hydraulique moyen de la station est d'environ 48 %.

Mois	Débit	Charges hydrauliques					MES			DCO			DBO ₅			Charges Organiques	NK			NGL			Pt			Pluviométrie
		m3/j	%	kg/j	mg/l	%	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement		Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	
20/07/2020	31,2	34,7	13,1	4,3	98,7	60,5	36,0	97,6	28,4	3,0	99,6	78,9	3,4	2,1	97,5	3,5	73,2	16,3	0,5	8,3	29,8	0,0				
<i>Norme</i>				35	94		90	88		25	94															

La charge de la STEP de Cardan est de 78 %.

1.9.3.3. Conformité

Paramètres	Concentration minimale	Rendement épuratoire minimum à atteindre	Concentration rédhitoire
DBO ₅	25 mg/l	94 %	70 mg/l
DCO	90 mg/l	88 %	400 mg/l
MES	35 mg/l	94 %	85 mg/l

Paramètres	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures rédhitoire	Nombre de mesures conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	Conclusion sur les contraintes journalières
Volume	1	1	23	0	0	1		
DBO ₅	1	1	0	0	0	1	0	Conforme
DCO	1	1	0	0	0	1	0	Conforme
MES	1	1	0	0	0	1	0	Conforme

STEP DE CARDAN	Paramètres	Conformité générale annuelle par paramètre
	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme

1.9.3.4. Impact milieu récepteur

		10/02/2020	21/07/2020
Amont	Classe	BON	TRES BON
	Elément limitant	MES, NO ₂	Tous les paramètres
Aval	Classe	MEDIOCRE	MAUVAIS
	Elément limitant	Pt, PO ₄	Pt, PO ₄
Elément du rejet impactant		NH ₄ , PO ₄ , NO ₃ , Pt	/

Légende : Très bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

Les résultats de l'analyse effectuée tendent à prouver que la station n'impacte pas le milieu naturel en ce qui concerne les paramètres de pollution carbonée (DBO₅, DCO, MES). La qualité du cours d'eau est dégradée au regard du phosphore total et notamment des ortho phosphates. La concentration en nitrates est également plus importante à l'aval de la station même si la qualité du Mansin reste bonne sur l'analyse du 10/02/2020. L'impact est quant à lui significatif du point de vue bactériologique.

Une analyse IBD sur l'amont et l'aval du point de rejet dans le Mansin a été réalisée le 13/11/2020 :

Nom Station	Ruisseau de Mansin à Cardan AMONT	Ruisseau de Mansin à Cardan AVAL
Note IPS	11,8	10,7
Note IBD	11,6	11,2
Note EQT	0,62	0,60
Etat biologique (Arrêté 2018)	Moyen	Moyen

Malgré des états biologiques identiques en amont et en aval, on peut constater un possible impact du rejet de la station d'épuration de Cardan en identifiant les préférendums des espèces présentes sur les deux stations. En effet, le peuplement en aval est caractérisé par des espèces typiques d'aval de rejet, polluo-résistantes que l'on ne retrouve pas en amont.

1.9.3.5. Boues et sous-produits de l'assainissement

	2016	2017	2018	2019	2020	Destination
Sous produits						
Refus dégrillage				345 kg	560 kg	Ordures ménagères
Boues						
Nature	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues produites stockées sur lits plantés de roseaux.
Volume						
Siccité						
Matières sèches						

1.9.4. STEP DE CERONS

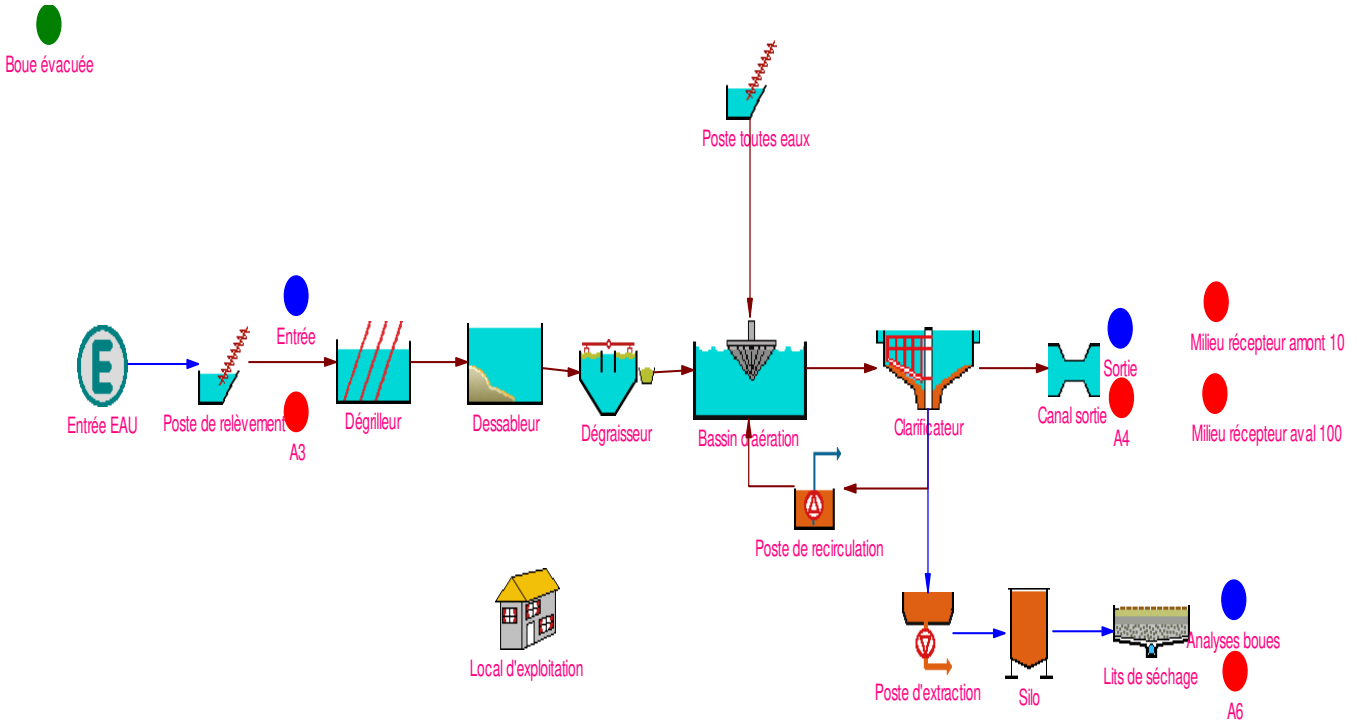
1.9.4.1. Caractéristiques générales :

Caractéristiques générales Code Sandre de la station : 0533120V001					
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)			
Date de mise en service		01/01/2006			
Commune d'implantation		Cérons (33120)			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		2 000			
Nombre d'abonnés raccordés					
Nombre d'habitants raccordés					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j					
Prescriptions de rejet					
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		18/05/2016	
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface	
		Nom du milieu récepteur		GARONNE	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)	Valeurs réductrices
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	70	50 mg(O ₂)/l
O ₂	90	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75	250 mg(O ₂)/l
MES	30	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90	85 mg/l
NTK	40	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou		

Prétraitement : Relevage, Dégrillage, Dégraisseur, Dessableur.

Traitement : Bassin d'aération, Décantation, Dégazage, Clarification.

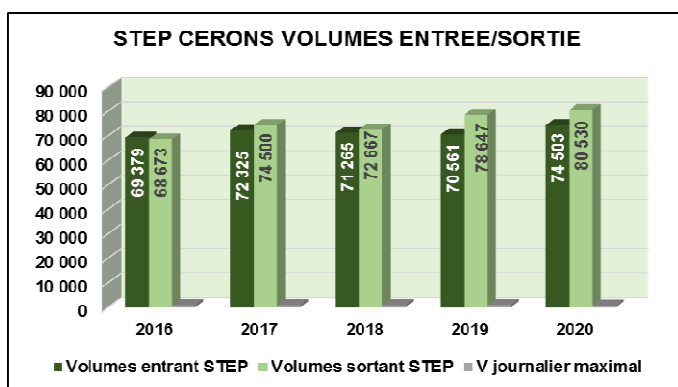
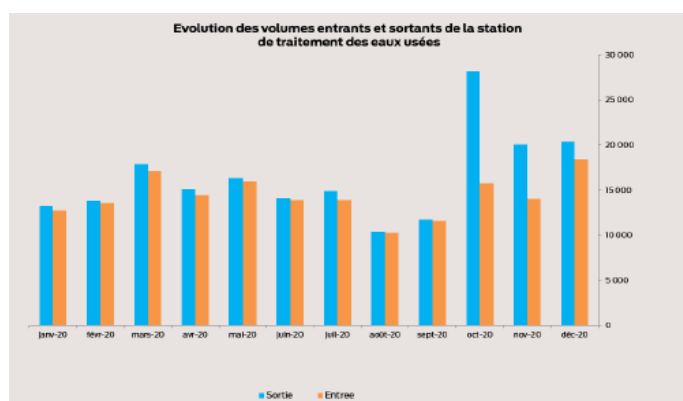
Traitement des boues : Déshydratation mécanique par centrifugation mobile, Evacuation vers un centre de compostage.



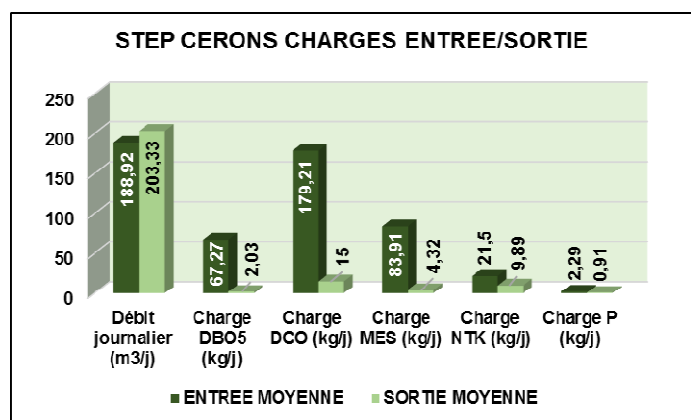
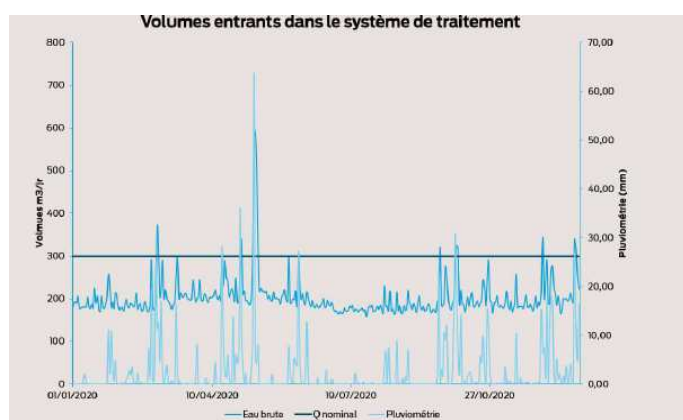
Capacité nominale journalière (en EH)	2 000
Débit maximal journalier admissible (en m ³ /j)	300
Capacité de traitement nominale en DBO ₅ (en kg/j)	120
Capacité de traitement nominale en DCO (en kg/j)	240
Capacité de traitement nominale en MES (en kg/j)	140
Consommation électrique (en kW)	142 543
Télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

1.9.4.2. Paramètres de fonctionnement

Volumes en m ³ /an	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
Volumes entrant STEP	69 379	72 325	71 265	70 561	74 503	5,59 %
Volumes sortant STEP	68 673	74 500	72 667	78 647	80 530	2,39 %
V journalier maximal	820	845	807	875	697	- 20,34 %



Paramètre	ENTREE				SORTIE			
	Capacité nominale	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum	Rendement moyen
Débit journalier (m ³ /j)	300	167	188,92	212	172	203,33	249	
Charge DBO ₅ (kg/j)	120	48	67,27	85,56	0,59	2,03	3,76	96,80%
Charge DCO (kg/j)	240	127,49	179,21	255,42	7,22	15	20,29	91,20%
Charge MES (kg/j)	140	32,64	83,91	116	1,39	4,32	7,3	94,40%
Charge NTK (kg/j)	30	18,42	21,5	25,48	6,33	9,89	13,45	51,30%
Charge P (kg/j)	8	1,92	2,29	2,46	0,47	0,91	1,45	60%



L'évolution des volumes entrant dans la station est symptomatique d'un réseau sensible aux eaux claires parasites. L'impact des pluies est significatif. La charge hydraulique nominale est pas dépassée à 16 reprises en 2020.

Mois	Débit	Charges hydrauliques		MES			DCO			DBO ₅			Charges Organiques	NK			NGL			Pt			Pluviométrie
				Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement		Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	
				m3/j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j		mg/l	%	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	
30/01/2021	192	64,0	80,6	19,0	94,1	175,0	72,0	89,7	69,1	7,0	97,5	57,6	19,2	54,0	30,0	19,4	54,7	29,8	1,9	3,1	59,8	3,2	
09/02/2021	198	66,0	103,0	20,0	96,2	255,0	64,0	95,0	75,2	3,0	99,2	62,7										1,0	
22/03/2021	212	70,7	117,0	20,0	96,0	225,0	66,0	93,1	67,8	10,0	96,6	56,5										0,0	
06/04/2021	196	65,3	82,3	27,0	92,6	160,0	81,0	88,6	66,6	13,0	95,6	55,5	25,5	28,0	75,2	25,7	28,9	74,6	2,4	6,4	38,5	0,8	
10/06/2021	183	61,0	84,2	25,0	94,7	182,0	80,0	92,1	56,7	11,0	96,5	47,3										3,8	
24/06/2021	186	62,0	94,9	21,0	96,0	208,0	82,0	93,0	85,6	8,0	98,3	71,3										0,0	
02/07/2021	196	65,3	80,4	19,0	95,6	134,0	68,0	90,6	62,7	7,0	97,9	52,3										0,4	
28/08/2021	176	58,7	75,7	27,0	93,4	132,0	81,0	88,6	59,8	12,0	96,3	49,9	22,9	39,0	68,3	23,1	39,7	68,0	2,5	5,1	61,5	0,8	
15/09/2021	167	55,7	104,0	8,1	98,7	192,0	42,0	96,2	71,8	5,0	98,8	59,8										0,0	
07/10/2021	188	62,7	77,1	32,0	90,5	177,0	89,0	88,5	69,6	14,0	95,4	58,0	18,4	55,0	31,9	18,5	55,8	31,3	2,4	2,1	80,6	0,2	
19/11/2021	181	60,3	76,0	17,0	95,6	183,0	76,0	91,9	74,2	10,0	97,4	61,8										0,0	
01/12/2021	192	64,0	32,6	17,0	89,1	127,0	80,0	86,9	48,0	18,0	92,2	40,0										0,4	
Moy	189	63,0	84,0	21,0	94,4	179,2	73,4	91,2	67,3	9,8	96,8	56,1	21,5	44,0	51,4	21,7	44,8	50,9	2,3	4,2	60,1	0,9	
Normes				30	90		90	75		25	80			40									

La charge organique de la STEP de Cérons est en moyenne de 56,08 %, avec des pointes entre 63 % et 71,33 %.

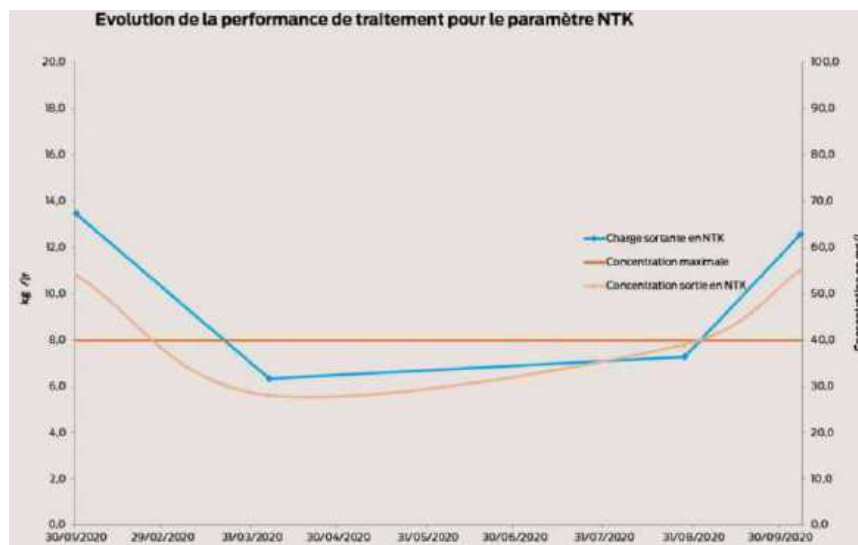
1.9.4.3. Conformité

Paramètres	Concentration minimale	Rendement épuratoire minimum à atteindre	Concentration réductrice
DBO ₅	25 mg/l	80 %	50 mg/l
DCO	90 mg/l	75 %	250 mg/l
MES	30 mg/l	90 %	85 mg/l
NTK	40 mg/l		5 mg/l
NGL			10 mg/l

Paramètres	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réductrices	Nombre de mesures conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	Conclusion sur les contraintes journalières
Volume	366	366	0	0	0	366		
DBO ₅	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
DCO	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
MES	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
NTK	4	4	0	0	0	2	1	Non conforme

STEP DE CERONS	Paramètres	Conformité générale annuelle par paramètre
	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
NTK	Non conforme	

La station d'épuration de Cérons est conforme à la Directive ERU mais non conforme aux prescriptions locales. L'arrête préfectoral de la STEP indique une concentration journalière à respecter pour le paramètre NTK de 40mg/L. Cette valeur est dépassée pour le bilan du 30/01/2020 et le bilan du 07/10/2020.



1.9.4.4. Boues et sous-produits de l'assainissement

	2016	2017	2018	2019	2020	Destination
Sous produits						
Graisses	21 m3	25 m3	4,5 m3			
Sables			4 m3			
Refus dégrillage	274 kg	151 kg	363 kg	488 kg	750 kg	Ordures ménagères
Boues						
Nature	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Centre de traitement Compostage (Péna)
Volume	81 m3	134 m3	100 m3	104,5 m3	123,36 m3	
Siccité	20,30%	9,10%	20,35%	23,02%	23,00%	
Matières sèches	16,522 t	12,144 t	20,385 t	23,84 t	28,456 t	
Matières sèches produites	16,191 t	12,378 t	12,378 t	28,85 t	21,985 t	

1.9.5. STEP DE PODENSAC

1.9.5.1. Caractéristiques générales :

Caractéristiques générales Code Sandre de la station : 0533327V004					
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)				
Date de mise en service	11/02/2013				
Commune d'implantation	Podensac (33327)				
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	4 000				
Nombre d'abonnés raccordés					
Nombre d'habitants raccordés					
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	600 m ³ /j				
Prescriptions de rejet					
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	11/02/2013			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface			
	Nom du milieu récepteur	GARONNE			
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)	Valeurs réductrices
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	70	50 mg/l
DCO	125	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75	250 mg/l
MES	35	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90	85 mg/l

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

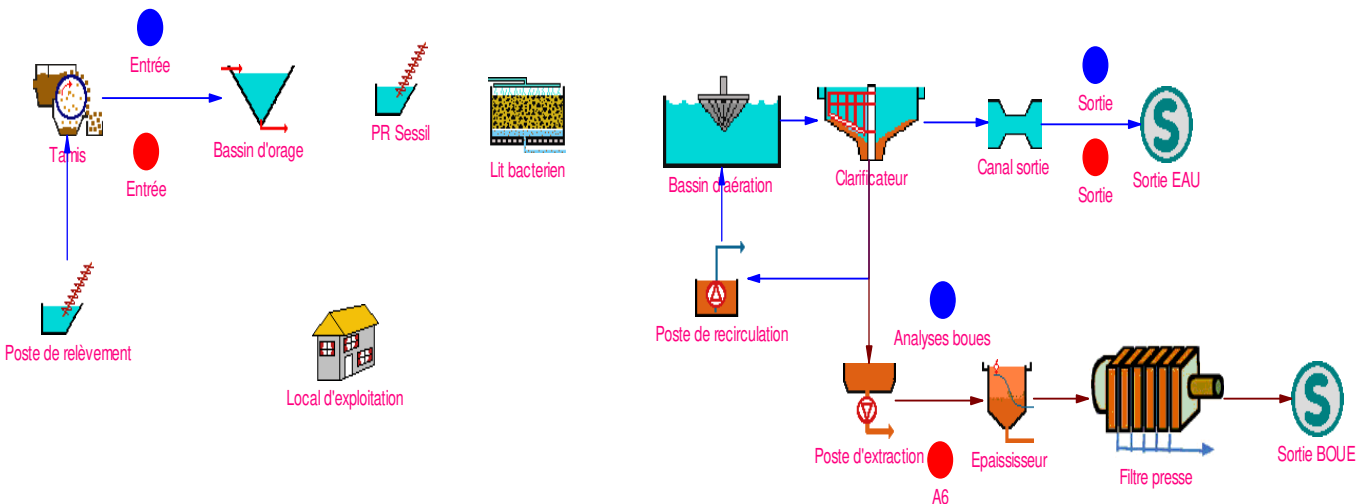
⁽²⁾ en tonnes de Matière Sèche (Tms)

Prétraitement : Relevage, Tamis rotatif.

Traitement : Bassin tampon avec aérateur, Bioréacteur-Sessil avec arrosage, Bassin d'aération, Dégazage, Clarification.

Traitement des boues : Déshydratation mécanique par centrifugation mobile, Evacuation vers un centre de compostage.

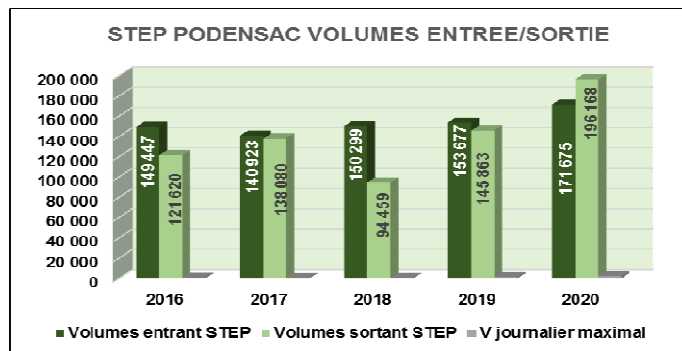
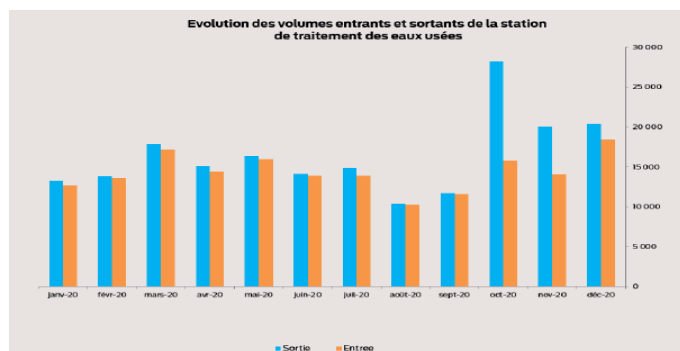
Boues et produits
Grasses évacuées sans tr



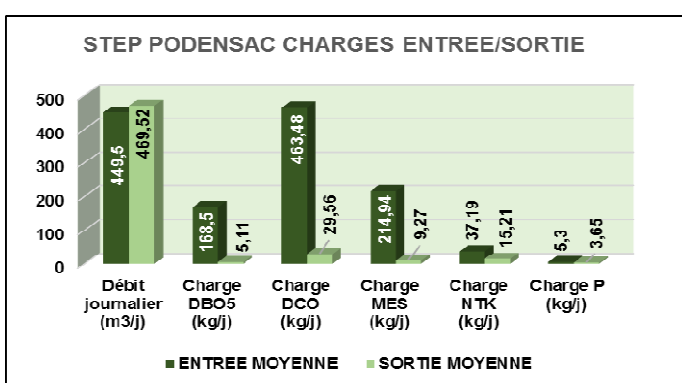
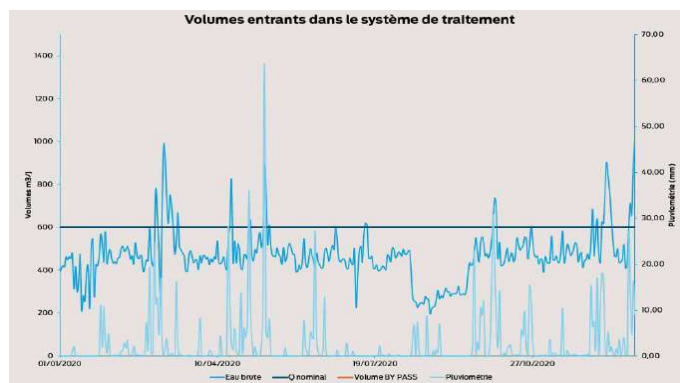
Capacité nominale journalière (en EH)	4 000
Débit maximal journalier admissible (en m ³ /j)	600
Capacité de traitement nominale en DBO ₅ (en kg/j)	240
Capacité de traitement nominale en DCO (en kg/j)	480
Capacité de traitement nominale en MES (en kg/j)	180
Consommation électrique (en kW)	130 404
Télesurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

1.9.5.2. Paramètres de fonctionnement

Volumes en m ³ /an	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
Volumes entrant STEP	149 447	140 923	150 299	153 677	171 675	+ 11,71 %
Volumes sortant STEP	121 620	138 080	94 459	145 863	196 168	+ 34,49 %
V journalier maximal	826	490	587	1 334	2 220	+ 66,42 %



Paramètre	ENTREE				SORTIE			Rendement moyen
	Capacité nominale	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum	
Débit journalier (m ³ /j)	600	307	449,5	601	280	469,52	601	
Charge DBO ₅ (kg/j)	240	95,48	168,35	329,94	329,94	5,11	15,63	97,10%
Charge DCO (kg/j)	480	265,5	463,48	719,1	719,1	29,56	63,04	93,60%
Charge MES (kg/j)	280	142,8	214,94	382,28	382,28	9,27	3,1	95,20%
Charge NTK (kg/j)	60	24,56	37,19	47,14	47,14	15,21	32,3	62,40%
Charge P (kg/j)	16	4,48	5,3	6,14	6,14	3,65	7,12	29%



L'évolution des volumes entrant dans la station est symptomatique d'un réseau sensible aux eaux claires parasites.

Mois	Débit	Charges hydrauliques			MES			DCO			DBO ₅			Charges Organiques			NK			NGL			Pt			Pluviométrie
					Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement				Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	Entrée	Sortie	Rendement	
		m3/j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	mm			
27/01/2020	568	94,7	193,0	26,0	93,0	463,0	121,0	86,4	193,0	30,0	91,9	80,5	47,1	62,0	31,5	47,4	62,5	31,3	5,2	11,0		11,0				
09/02/2020	499	83,2	150,0	8,2	97,4	431,0	36,0	96,1	105,0	3,0	98,7	43,7										1,0				
22/03/2020	396	66,0	230,0	25,0	95,6	467,0	81,0	93,0	190,0	14,0	97,0	79,2										0,0				
06/04/2020	453	75,5	159,0	7,0	97,8	358,0	38,0	94,7	154,0	3,0	99,0	64,2	39,4	10,0	87,3	39,6	10,6	86,6	4,5	1,4	84,4	0,8				
10/06/2020	450	75,0	234,0	7,3	98,3	567,0	11,0	99,0	198,0	3,0	99,2	82,5										3,8				
24/06/2020	601	100,0	361,0	27,0	95,5	673,0	63,0	94,4	204,0	8,0	97,6	85,1										0,0				
02/07/2020	410	68,3	205,0	19,0	95,3	431,0	62,0	92,7	111,0	10,0	95,4	46,1										0,4				
28/08/2020	307	51,2	166,0	12,0	98,0	269,0	44,0	95,4	126,0	3,0	99,3	52,4	24,6	17,0	80,6	24,7	17,8	79,8	6,1	5,8	73,6	0,8				
15/09/2020	308	51,3	163,0	11,0	98,1	265,0	46,0	95,1	95,5	4,0	98,8	39,8										0,0				
07/10/2020	423	70,5	195,0	17,0	96,2	719,0	102,0	93,8	330,0	26,0	96,6	137,0	37,6	43,0	50,2	37,9	43,5	49,9	5,3	16,3		0,2				
19/11/2020	503	83,8	382,0	11,0	98,8	518,0	56,0	94,1	171,0	5,0	98,4	71,3										0,2				
01/12/2020	476	79,3	143,0	54,0	78,5	400,0	78,0	88,9	143,0	17,0	93,2	59,5										0,4				
Moy	450	75,0	215,1	18,7	95,2	463,4	61,5	93,6	168,4	10,5	97,1	70,1	37,2	33,0	62,4	37,4	33,6	61,9	5,3	8,6	79,0	1,6				
<i>Normes</i>					35	90		125	75		25	70														

La charge organique de la STEP de Podensac est en moyenne de 70 %, avec une pointe à 137 %.

1.9.5.3. Conformité

Paramètres	Concentration minimale	Rendement épuratoire minimum à atteindre	Concentration réductrice
DBO ₅	35 mg/l	60 %	70 mg/l
DCO	200 mg/l	65 %	400 mg/l
MES		50 %	85 mg/l

Paramètres	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réductrices	Nombre de mesures conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	Conclusion sur les contraintes journalières
Volume	366	366	37	0	0	366		
DBO ₅	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
DCO	12	12	0	0	0	12	2	Conforme
MES	12	12	0	0	0	12	2	Conforme

STEP DE PODENSAC	Paramètres		Conformité générale annuelle par paramètre	
	DBO ₅		Conforme	
	DCO		Conforme	
	MES		Conforme	

1.9.5.4. Boues et sous-produits de l'assainissement

	2016	2017	2018	2019	2020	Destination
Sous produits						
Graisses	6 m3	11 m3	27 m3			
Sables			5 m3			
Refus dégrillage	2 485 kg	1 939 kg	613 kg	1 377 kg	1 420 kg	Ordures ménagères
Boues						
Nature	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Centre de traitement Compostage (Péna)
Volume	140 m3	90 m3	101 m3	148 m3	197,26	
Siccité	20,90%	20,40%	20,02%	21,95%	23,70%	
Matières sèches	29,24 t	18,31 t	20,14 t	33,69 t	46,62 t	
Matières sèches produites	25,04 t	18,03 t	19,64 t	34,94 t	50,62 t	

1.9.6. STEP DE RIONS

1.9.6.1. Caractéristiques générales :

Caractéristiques générales Code Sandre de la station : 0533355V00							
Filière de traitement (cf. annexe)		Boue activée aération prolongée (très faible charge)					
Date de mise en service		01/01/2005					
Commune d'implantation		Rions (33355)					
Lieu-dit							
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		1 500					
Nombre d'abonnés raccordés							
Nombre d'habitants raccordés							
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		225 m ³ /j					
Prescriptions de rejet							
Soumise à		<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...		30/05/2003			
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface			
		Nom du milieu récepteur		Garonne			
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)	Valeurs rédhitoires
DBO ₅		35		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60	70 mg(O ₂)/l
DCO		200		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou		60	400 mg(O ₂)/l
MES				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		50	85 mg/l
NGL				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			
NTK				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			
pH				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			
NH ₄ ⁺				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			
Pt				<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou			

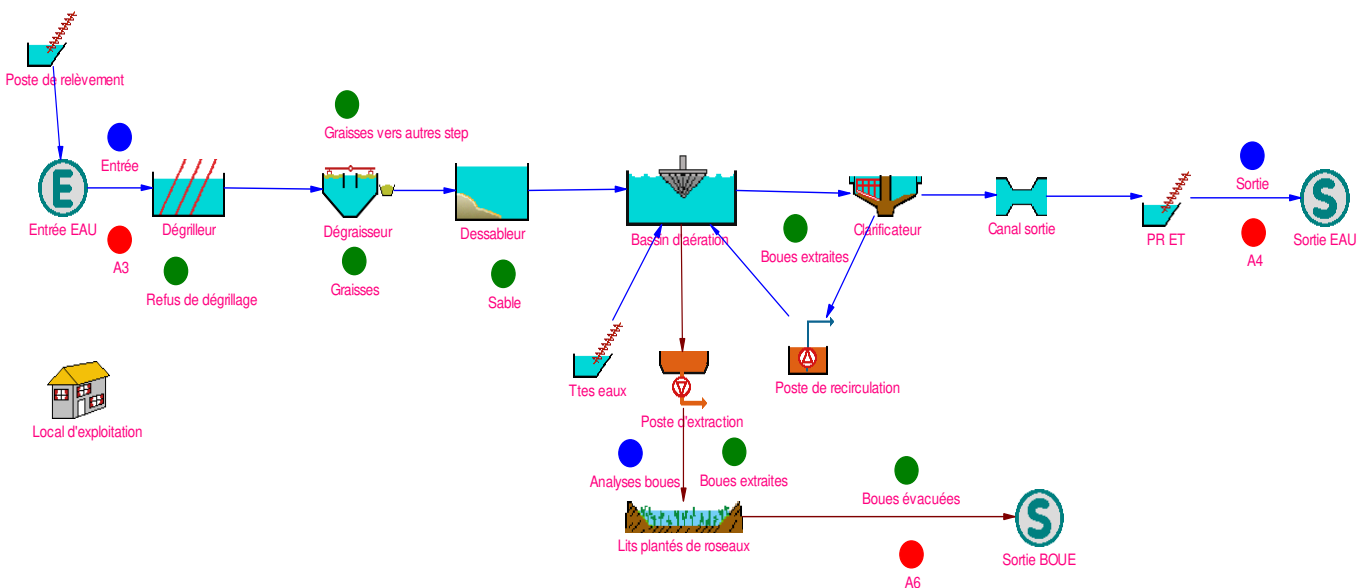
(1) EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique

(2) en tonnes de Matière Sèche (tMS)

Prétraitement : Relevage, Dégrillage, Dégraissage, Dessablage.

Traitement : Bassin d'aération, Décantation, Dégazage, Clarification.

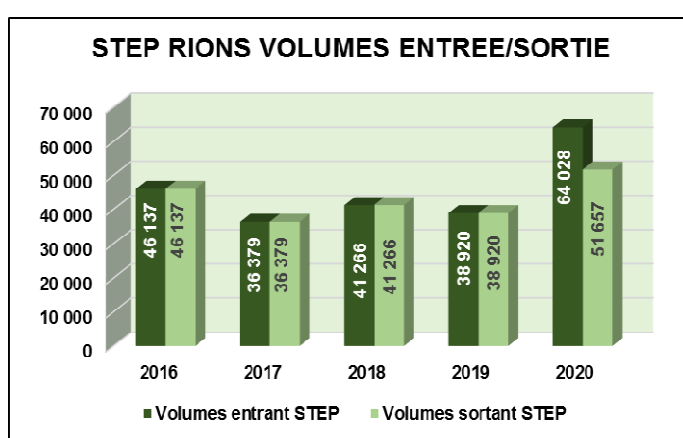
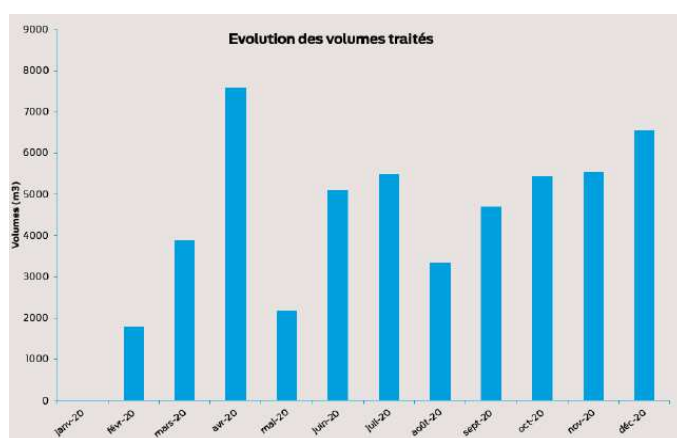
Traitement des boues : Lits plantés de roseaux



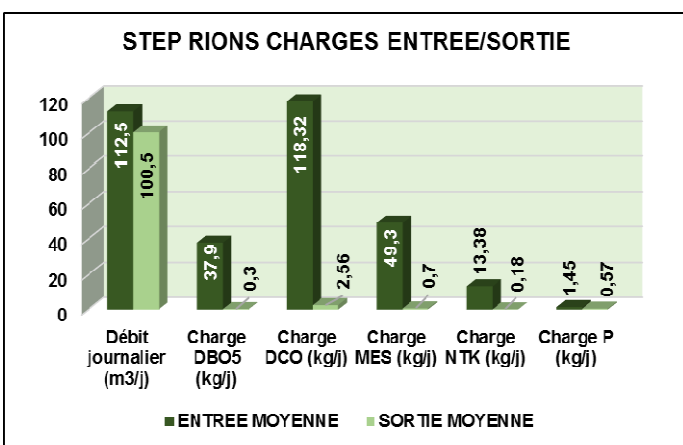
Capacité nominale journalière (en EH)	1 500
Débit maximal journalier admissible (en m ³ /j)	225
Capacité de traitement nominale en DBO ₅ (en kg/j)	90
Capacité de traitement nominale en DCO (en kg/j)	180
Capacité de traitement nominale en MES (en kg/j)	105
Consommation électrique (en kW)	66 721
Télésurveillance	OUI
Groupe électrogène	NON

1.9.6.2. Paramètres de fonctionnement

Volumes en m3/an	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
Volumes entrant STEP	46 137	36 379	41 266	38 920	64 028	+ 64,51 %
Volumes sortant STEP	46 137	36 379	41 266	38 920	51 657	+ 32,73 %



Paramètre	ENTREE				SORTIE			
	Capacité nominale	Minimum	Moyenne	Maximum	Minimum	Moyenne	Maximum	Rendement moyen
Débit journalier (m3/j)	225	75	112,5	170	75	100,5	126	
Charge DBO ₅ (kg/j)	90	31,5	37,9	44,2	0,2	0,3	0,4	99,20%
Charge DCO (kg/j)	180	102	118,32	134,64	1,73	2,56	3,4	97,90%
Charge MES (kg/j)	105	39	49,3	59,5	0,6	0,7	0,8	98,60%
Charge NTK (kg/j)	22	9,75	13,38	17	0,13	0,18	0,24	98,70%
Charge P (kg/j)	6	1,2	1,45	1,7	0,39	0,57	0,74	58%



Les résultats mettent en évidence la sensibilité du réseau et de la station d'épuration aux entrées d'eaux claires parasites et plus particulièrement d'eaux claires parasites météoriques. Les volumes d'effluents traités au mois de

novembre ont doublé en comparaison de la charge reçue en moyenne par la station. La capacité nominale de la station d'épuration n'a toutefois pas été atteinte lors de ces épisodes pluvieux.

La station est chargée hydrauliquement en moyenne à hauteur de 84 % de sa capacité nominale.

Mois	Débit	Charges hydrauliques			MES			DCO			DBO ₅			Charges Organiques	NK			NGL			Pt			Pluviométrie
		m3/j	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	%		kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	kg/j	mg/l	%	
21/07/2020	170	75,6	59,5	6,5	98,6	135	27	97,5	44,2	3	99,1	49,1	17	1,9	98,6	17,2	2,86	97,9	1,7	3,1	77	0		
24/06/2020	865	384	450	7,9	98,5	1176	23	98,3	363	3	99,3	404	112	1,67	98,7	113	12,7	90,5	13,8	9,9	39,5	0		
23/07/2019	75	33,3	35,3	9,6	98	71,4	40	95,8	21,8	3	99	24,2	9	2,39	98	9,08	9,85	91,9	1,2	10	37,5	0		
11/02/2019	106	47,1	38,9	33	91,4	97,5	106	89	42,4	22	94,8	47,1	9,66	34,3	64,1	9,66	34,6	63,8	1,02	2,6	74,2	1		
03/12/2018	92,3	41	29,5	24	92,5	80,7	52	94,1	41,5	8	98,2	46,2	11,4	4,5	96,4	11,4	6,19	95	1,02	7	37,1	0		
24/07/2018	91,3	40,6	38,4	14	96,7	81	29	96,7	29,2	3	99,1	32,5	9,86	2	98,1	9,86	3,52	96,7	0,98	7,6	29	0,1		
Moyenne	233	103,6	108,6	15,83	96	273,6	46,17	95,2	90,35	7	98,3	100,5	28,2	7,79	92,3	28,4	11,62	89,3	3,29	6,7	49,1	0,18		
<i>Norme</i>					<i>50,0</i>				<i>200,0</i>	<i>60,0</i>														

Les rendements épuratoires de la station de Rions sont bons en ce qui concerne les paramètres de pollution carbonée et azotée (DCO, MES, DBO5, NTK), supérieurs à 98%. Les prescriptions de l'arrête de déclaration sont respectées. Le taux moyen de remplissage organique de la station d'épuration est de 42 % le jour du bilan.

1.9.6.3. Conformité

Paramètres	Concentration minimale	Rendement épuratoire minimum à atteindre	Concentration réductrice
DBO ₅	35 mg/l	60 %	70 mg/l
DCO	200 mg/l	65 %	400 mg/l
MES		50 %	85 mg/l

Paramètres	Nombre de mesures à réaliser	Nombre de mesures réalisées	Nombre de jours en dépassement de capacité	Nombre de mesures exclues	Nombre de mesures réductrices	Nombre de mesures conformes	Nombre maximum de mesures non conformes autorisées	Conclusion sur les contraintes journalières
Volume	2	2	30	0	0	2	0	
DBO ₅	2	2	0	0	0	2	0	Conforme
DCO	2	2	0	0	0	2	0	Conforme
MES	2	2	0	0	0	2	0	Conforme

STEP DE RIONS	Paramètres		Conformité générale annuelle par paramètre	
	DBO ₅		Conforme	
	DCO		Conforme	
	MES		Conforme	

1.9.6.4. Boues et sous-produits de l'assainissement

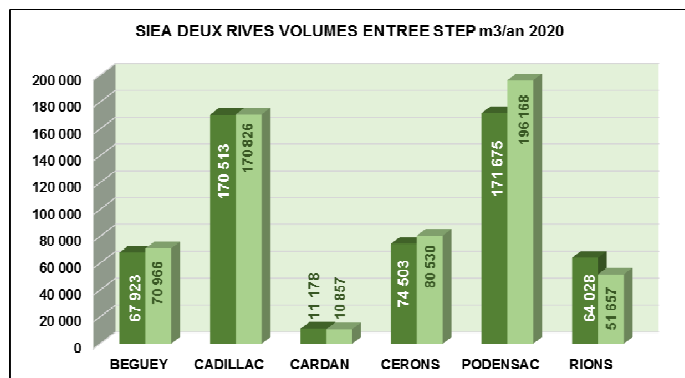
	2016	2017	2018	2019	2020	Destination
Sous produits						
Graisses	2,6 m3	3,5 m3	1,5 m3	5 m3	12 m3	Terralys -Saint Selve
Sables	1,21 m3	4,5 m3	7 m3	11 m3	6 500 kg	Terralys -Saint Selve
Refus dégrillage	0,9 m3	0,8 m3	0,48 m3	482 kg	910 kg	Ordures ménagères
Boues						
Nature	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Boues rhizocompostées	Compostage (Paprec AGRO)
Volume		66,8 m3	115,4 m3		121,92 m3 Lits 5 et 6	
Siccité		20,00%	12,53%		33,00%	
Matières sèches produites		13,362 t	14,457 t	16,05 t	21,58t	

1.10. RECAPITULATIF STEP SIEA DEUX RIVES

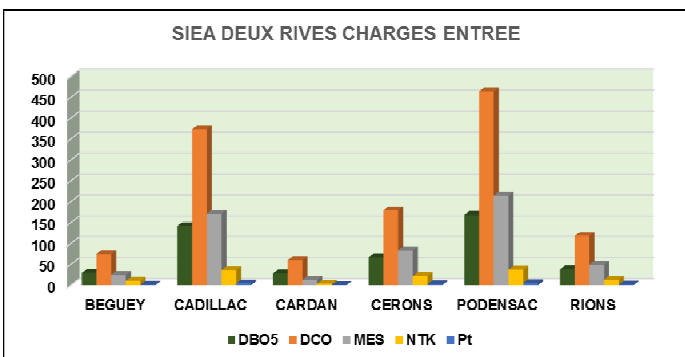


1.10.1. Paramètres de fonctionnement

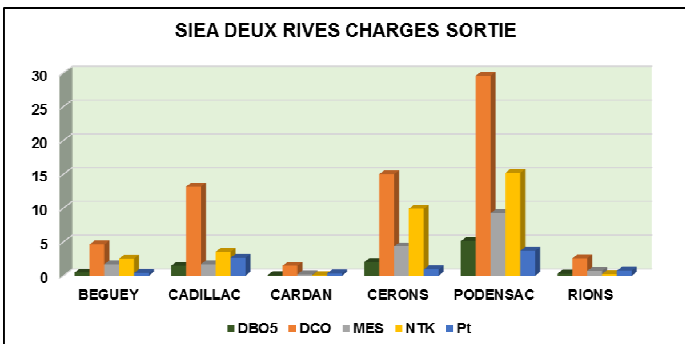
VOLUMES STEP	Volume Entrée STEP m3/an	Volume Sortie STEP m3/an
BEGUEY	67 923	70 966
CADILLAC	170 513	170 826
CARDAN	11 178	10 857
CERONS	74 503	80 530
PODENSAC	171 675	196 168
RIONS	64 028	51 657



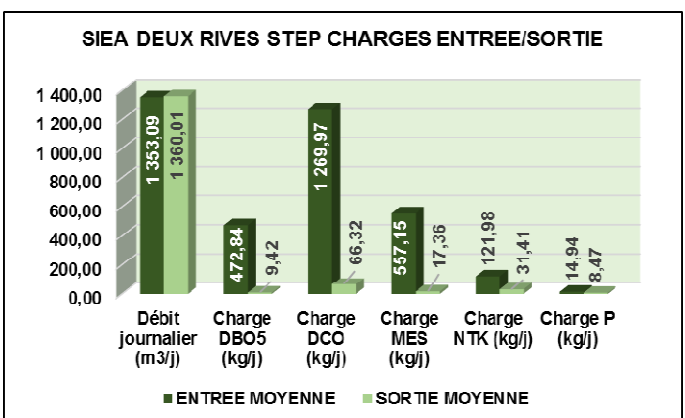
CHARGES ENTREE	BEGUEY	CADILLAC	CARDAN	CERONS	PODENSAC	RIONS
Débit m3/j	117,5	453,67	31	188,92	449,5	112,5
DBO ₅	29,1	141,87	28,2	67,27	168,35	37,9
DCO	75,27	373,55	60,14	179,21	463,48	118,32
MES	24,7	171,3	13	83,91	214,94	49,3
NTK	10,43	36,07	3,41	21,5	37,19	13,38
Pt	0,97	4,46	0,47	2,29	5,3	1,45



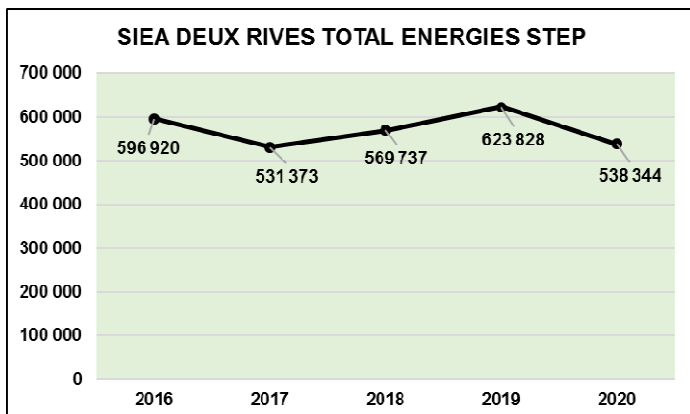
CHARGES SORTIE	BEGUEY	CADILLAC	CARDAN	CERONS	PODENSAC	RIONS
Débit m3/j	94,24	452,42	40	203,33	469,52	100,5
DBO ₅	0,45	1,43	0,1	2,03	5,11	0,3
DCO	4,62	13,14	1,44	15	29,56	2,56
MES	1,67	1,67	0,2	4,32	9,27	0,7
NTK	2,52	3,52	0,09	9,89	15,21	0,24
Pt	0,38	2,63	0,33	0,91	3,65	0,74



CHARGES STEP	ENTREE MOYENNE	SORTIE MOYENNE
Débit journalier (m3/j)	1 353,09	1 360,01
Charge DBO ₅ (kg/j)	472,84	9,42
Charge DCO (kg/j)	1 269,97	66,32
Charge MES (kg/j)	557,15	17,36
Charge NTK (kg/j)	121,98	31,41
Charge P (kg/j)	14,94	8,47



ENERGIES STEP	2016	2017	2018	2019	2020
BEGUEY	11 115	10 061	9 494	9 066	10 217
CADILLAC	203 253	166 329	203 399	212 548	186 556
CARDAN	1 195	1 011	1 781	1 643	1 903
CERONS	161 636	143 404	117 000	160 582	142 543
PODENSAC	153 967	143 404	168 868	168 052	130 404
RIONS	65 754	67 164	69 195	71 937	66 721
TOTAL ENERGIES STEP	596 920	531 373	569 737	623 828	538 344



1.10.2. Conformités

STEP	Paramètres	Conformité générale annuelle par paramètre
BEGUEY	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
CADILLAC	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
	NTK	Conforme
CARDAN	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
CERONS	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
	NTK	Non conforme
PODENSAC	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme
RIONS	DBO ₅	Conforme
	DCO	Conforme
	MES	Conforme

1.10.3. Impact milieux récepteurs

STEP de Cadillac

		10/02/2020	09/09/2020
Amont	Classe	TRES BON	TRES BON
	Élément limitant	Tous les paramètres	Tous les paramètres
Aval	Classe	TRES BON	TRES BON
	Élément limitant	Tous les paramètres	Tous les paramètres
Élément du rejet impactant		-	-

Légende : Très bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

STEP de Cardan

		10/02/2020	21/07/2020
Amont	Classe	BON	TRES BON
	Elément limitant	MES, NO2	Tous les paramètres
Aval	Classe	MEDIOCRE	MAUVAIS
	Elément limitant	Pt, PO4	Pt, PO4
Elément du rejet impactant		NH4, PO4, NO3, Pt	/

Légende : Très bon Bon Moyen Médiocre Mauvais

1.11. Quantités de boues et sous-produits issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

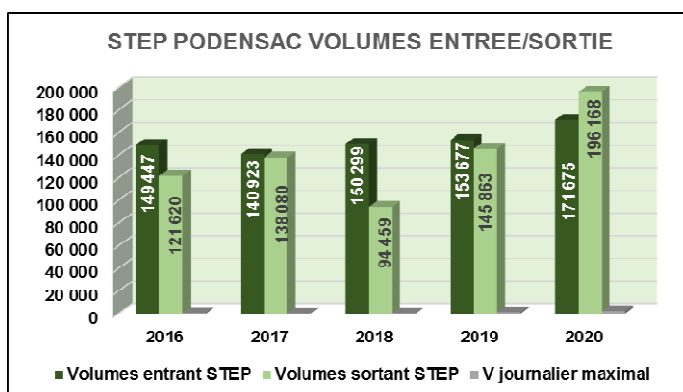
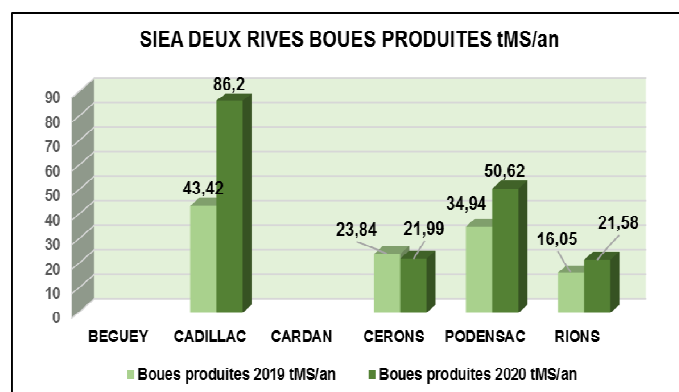


1.11.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration

Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS	Exercice 2020 en tMS
Station d'épuration de Beguey (Code Sandre : 0533040V001)		-
Station d'épuration de Cadillac (Code Sandre : 0533081V003)	43,42	86,2
Station d'épuration de CARDAN (Code Sandre : 0533098V001)		-
Station d'épuration de CERONS (Code Sandre : 0533120V001)	23,84	21,99
Station d'épuration de PODENSAC (Code Sandre : 0533327V004)	34,94	50,62
Station d'épuration de Rions (Code Sandre : 0533355V003)	16,05	21,58
Total des boues produites	118,25	180,39

1.11.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2019 en tMS	Exercice 2020 en tMS
Station d'épuration de Beguey (Code Sandre : 0533040V001)	-	-
Station d'épuration de Cadillac (Code Sandre : 0533081V003)	25,9	31,2
Station d'épuration de CARDAN (Code Sandre : 0533098V001)	-	-
Station d'épuration de CERONS (Code Sandre : 0533120V001)	23,85	28,48
Station d'épuration de PODENSAC (Code Sandre : 0533327V004)	33,69	46,62
Station d'épuration de Rions (Code Sandre : 0533355V003)	-	40,23
Total des boues évacuées	83,44	146,53



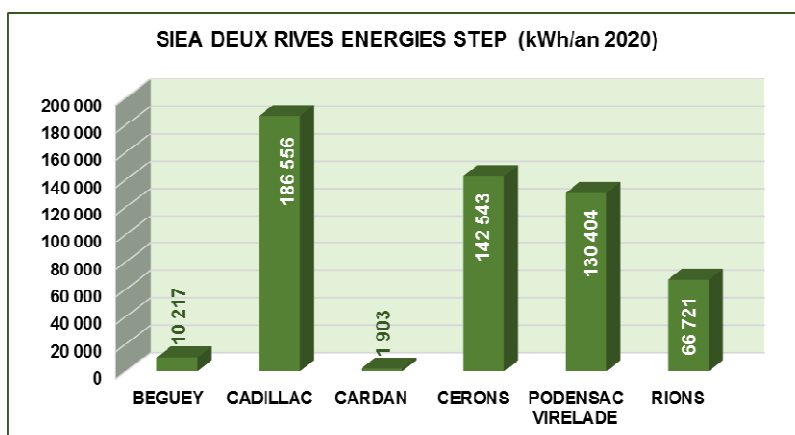
1.11.3. Sous-produits issus de l'assainissement

Sous Produits	2019	2020
Graisses	12 m3	28 m3
Sables	12,5 m3	14 500 kg
Refus dégrillage	4 483 kg	8 930 kg

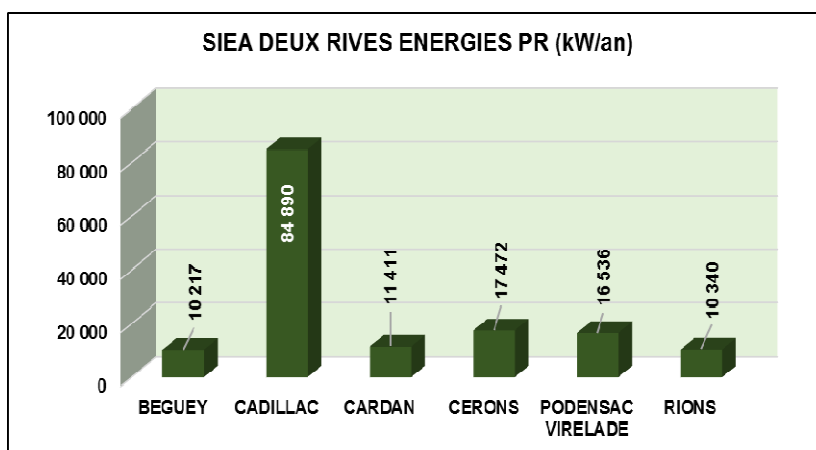
1.12. CONSOMMATIONS ELECTRIQUE



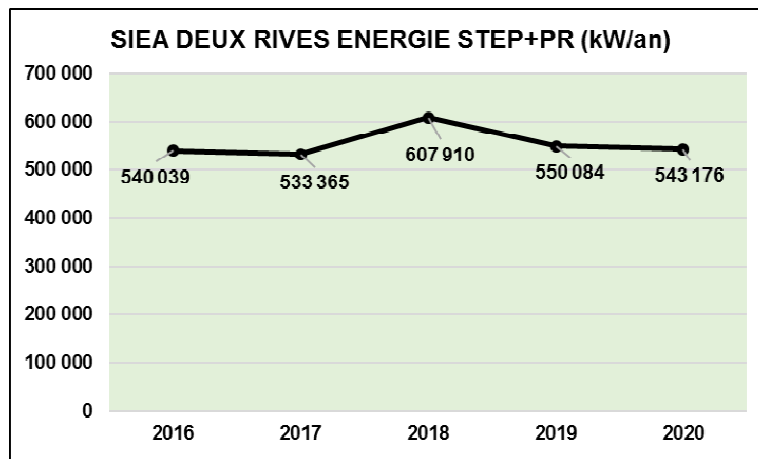
ENERGIE STEP	kWh/an
BEGUEY	10 217
CADILLAC	186 556
CARDAN	1 903
CERONS	142 543
PODENSAC VIRELADE	130 404
RIONS	66 721
TOTAL 2020	538 344



ENERGIE PR	kW/an
BEGUEY	10 217
CADILLAC	84 890
CARDAN	11 411
CERONS	17 472
PODENSAC/VIRELADE	16 536
RIONS	10 340
Total 2020	150 866



ENERGIES STEP + PR	2016	2017	2018	2019	2020	%(N/N-1)
BEGUEY	29 295	29 484	35 418	31 942	34 365	7,59%
CADILLAC	256 226	226 449	289 959	236 938	271 496	14,59%
CARDAN	6 544	7 815	9 258	10 053	13 314	32,44%
PODENSAC VIRELADE	176 840	197 393	196 212	185 351	146 940	-20,72%
RIONS	71 134	72 224	77 063	85 800	77 061	-10,19%
TOTAL	540 039	533 365	607 910	550 084	543 176	-1,26%



2. Tarification de l'assainissement et recettes du service



2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

La délibération en date du 24 novembre 2020 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.

Délibération du 16 décembre 2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant les frais de la "Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) en remplacement de la PRE

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA) ⁽¹⁾ (A partir du 1 juillet 2012)	1 133 € neuf Modulation pour l'existant en fonction de l'âge	1 167 € neuf Modulation pour l'existant en fonction de l'âge

Cette participation est indexé (3 %/an au 01/01/n) tous les ans par la collectivité. Elle est rémunérée sur les bases d'une participation de base (= un logement) ou équivalent-participation de base selon la taille et la qualité des habitations à raccorder.

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

	Désignation	01/01/2020	01/01/2021	Variation
Part de l'exploitant				
Par fixe (€ HT/an)	Abonnement ordinaire	31,90	32,36	+ 1,42 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche unique	0,6535	0,6628	+ 1,40 %
Part de la collectivité				
Par fixe (€ HT/an)	Abonnement DN 15mm	35,00	35,00	0,0 %
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche unique)	1,0000	1,0000	0,0 %
Redevances et taxes				
	Redevance Modernisation des réseaux	0,2500	0,2500	0,0 %
	TVA**	10 %	10 %	0,0 %

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

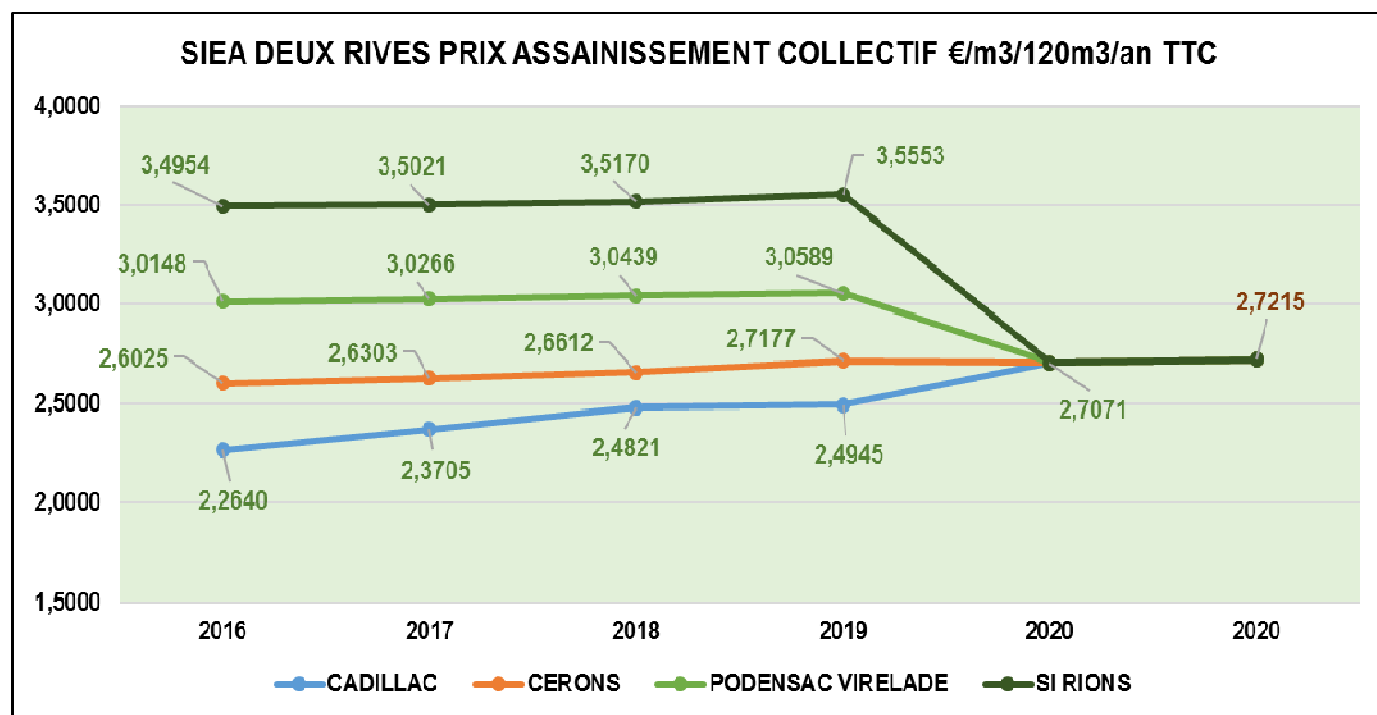
Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence : annuelle

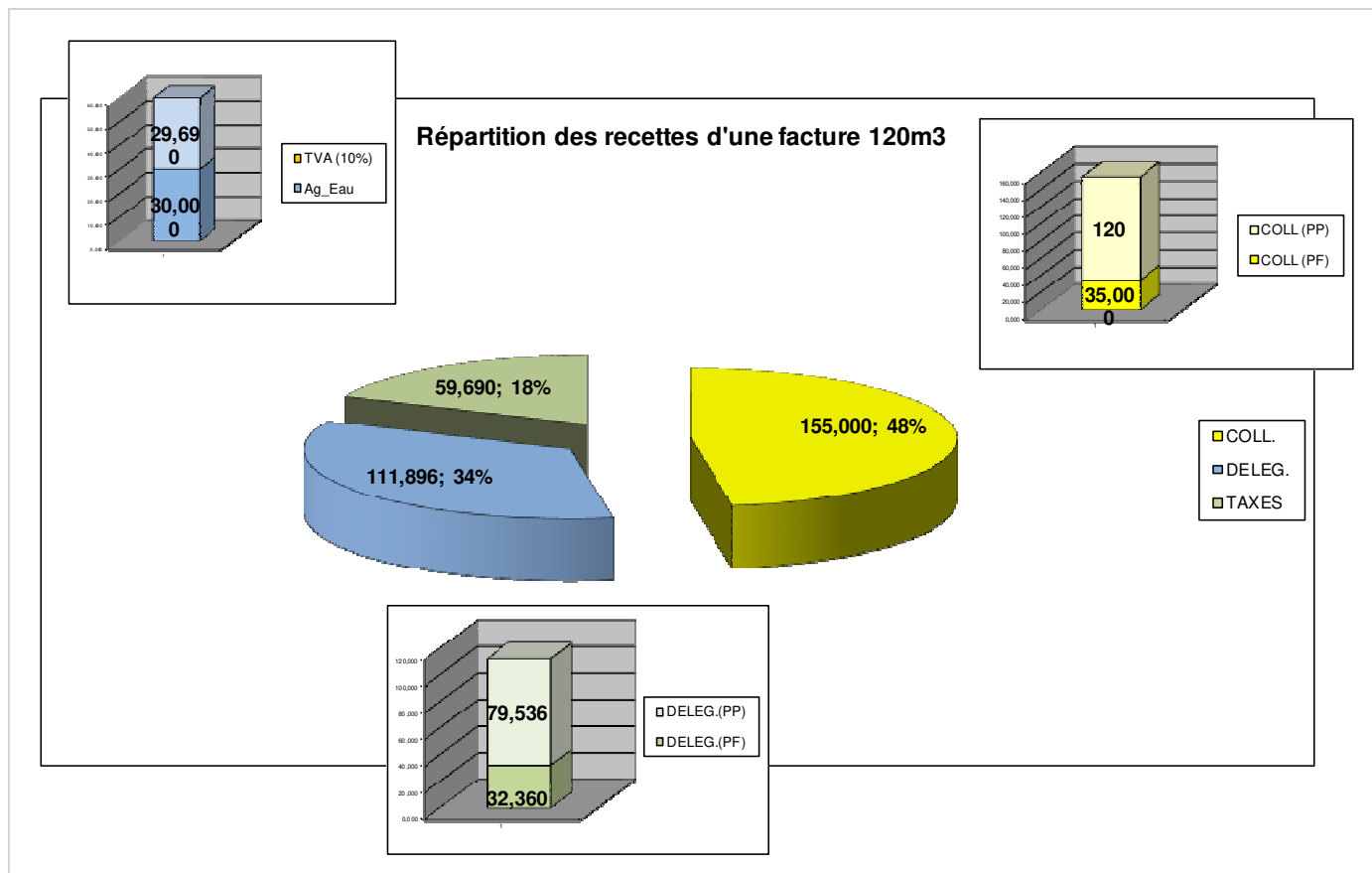
La facturation est effectuée avec une fréquence : semestrielle

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	01/01/2020	01/01/2021	Variation	Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (hors Redevances et TVA)
Exploitant	110,320	111,896	+ 1,43 %	+ 0,59 %
Collectivité	155,000	155,000	0,0 %	
Redevance Modernisation Réseaux	30,000	30,000	0,0 %	+0,26 %
TVA	29,532	29,690	+ 0,53 %	
Total (€TTC)	324,852	326,586	+ 0,53 %	
Prix TTC au m3 (120 m3)	2,7071	2,7215	+ 0,53 %	

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.





Commune	Prix au 01/01/2020 en €/m ³	Prix au 01/01/2021 en €/m ³
Cadillac	2,7071	2,7215
Cérons	2,7071	2,7215
Podensac Virelade	2,7071	2,7215
Rions	2,7071	2,7215

Les volumes vendus pour l'année 2020 sont de 485 277 m³ (470 288 m³ en 2019).

La Part fixe de la collectivité représente **22,58 %** montant de la facture « collectivité » type 120 m³.

La Part fixe du délégataire représente **28,92 %** du montant de la facture « Délégué » type 120 m³.

La part fixe totale (collectivité + délégataire) représente **25,24 %** du montant Hors Taxes de la facture type 120 m³/an.

Cette proportion respecte l'arrêté du 6 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle (part fixe) au volume d'eau consommé.

Les redevances et taxes représentent **18 %** du montant total de la facture type 120 m³.

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

- *Part délégataire : Actualisation tarifs Délégué.*

2.3. Recettes



2.3.1. Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	696 005,45	695 262,58	- 4,46 %
<i>dont abonnements</i>		125 284,20	
Redevance eaux usées usage non domestique	0,00		
<i>dont abonnements</i>	0,00		
Régularisations (+/-)	4 613,39		
Total recettes de facturation	700 618,84	695 262,58	- 4,46 %
Recettes de raccordement	0,00		
Prime de l'Agence de l'Eau	28 807,00	29 354,00	
Recettes liées aux travaux	0,00		
Reprise impayés exercice précédent	53 098,25	5 906,19	
Impayés en cours à déduire	-45 410,61	12 560,93	
Factures irrécouvrables ou dégrèvements	-18 003,80	- 669,00	
Total autres recettes	18 490,84	47 821,12	
Total des recettes	719 109,68	743 083,70	+ 3,00 %

2.3.2. Recettes de l'exploitant (si contrat de délégation) :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	454 863,53	467 854,23	+ 2,79 %
<i>dont abonnements</i>		151 124,68	
Redevance eaux usées usage non domestique			
<i>dont abonnements</i>			
Redevance modernisation des réseaux	54 103,75	122 351,25	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	12 033,60		
Total recettes de facturation	521 000,46	590 205,48	+ 13,28 %
Reprise impayés exercice précédent	34 091,68		
Impayés en cours à déduire	-28 049,85		
Factures irrécouvrables ou dégrèvements	-14 954,21	- 428,11	
Recettes liées aux travaux	43 817,33	57 221,23	
Produits accessoires	6 974,00		
Total autres recettes	41 878,95	57 221,23	
Total des recettes	562 879,83	647 426,71	+ 15,00 %

2.3.3. Recettes globales :

Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : 1 285 468 € (1 221 619,93 € au 31/12/2019).

3. Indicateurs de performance



3.1. Exploitation et renouvellement du patrimoine assainissement



3.1.1. Stations et ouvrages

3.1.1.1. Renouvellement

Equipement	Descriptif	Date	Nature du renouvellement
STEP BEGUEY	PR 1 : Poires de niveau(x4) installation de sonde de niveau programmé		Renouvellement Programmé
	PR 2 : Poires de niveau(x4) installation de sonde de niveau programmé		Renouvellement Programmé
	Poste Eaux traitées : Poires de niveau(x4) installation de sonde de niveau programmé		Renouvellement Programmé

Equipement	Descriptif	Date	Nature du renouvellement
STEP CADILLAC	Vanne pneumatique vers fosse à sables Tecofi		Renouvellement Non Programmé
	Agitateur Bassin d'Aération		Renouvellement Non Programmé

Equipement	Descriptif	Date	Nature du renouvellement
STEP CERONS	Pompe 2 collatures		Renouvellement Non Programmé

Equipement	Descriptif	Date	Nature du renouvellement
STEP PODENSAC	Tête débitmètres boues		Renouvellement Non Programmé
	Préleveur Entrée		Renouvellement Non Programmé
	Préleveur Sortie		Renouvellement Non Programmé

Equipement	Descriptif	Date	Nature du renouvellement
STEP RIONS	Transmetteur et sonde Rh (reste fonctionnement sur Rh)		Renouvellement Programmé
	Armoire générale BT télétransmission SOFREL S550		Renouvellement Programmé
	Pompe extraction Bassin d'activation		Renouvellement Programmé
	Transducteur de niveau canal de sortie		Renouvellement Non Programmé

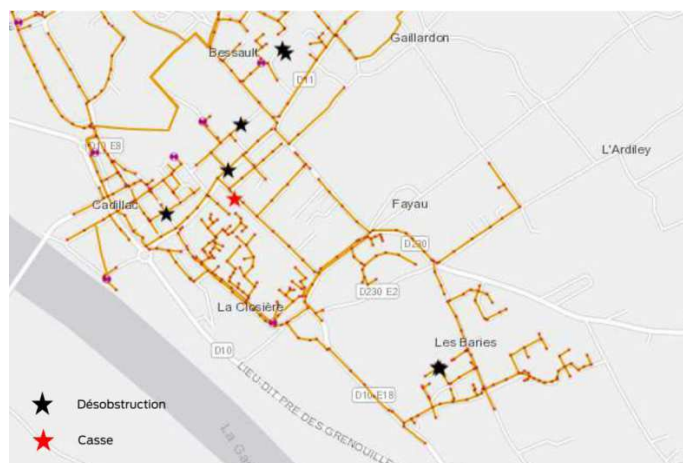
3.1.2. Réseaux et postes de relevage

3.1.2.1. Entretien des équipements

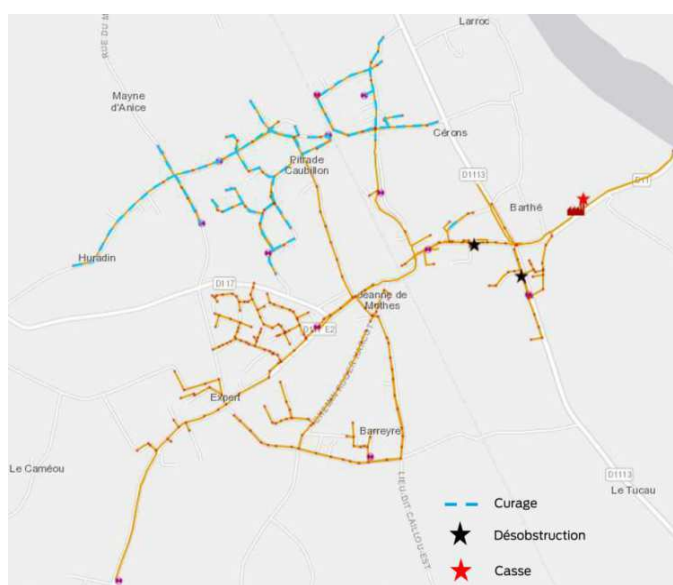
	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'interventions de curage				0	2
Nombre de désobstruction branchement				2	14
Nombre d'inspection camera	1 405 ml	240 ml	629 ml	1 872 ml	1 922 ml
Nombre de curage de postes de relevage				65	190
Linéaire d'hydrocurage préventif (km)	7,24	6,71	7,66	0	10,7
Pourcentage hydrocurage par rapport au linéaire global				0	5,5 %
Nombre de réparations de conduits principaux pour défauts d'étanchéité ou rupture				0	2
Campagne mesures H2S					37



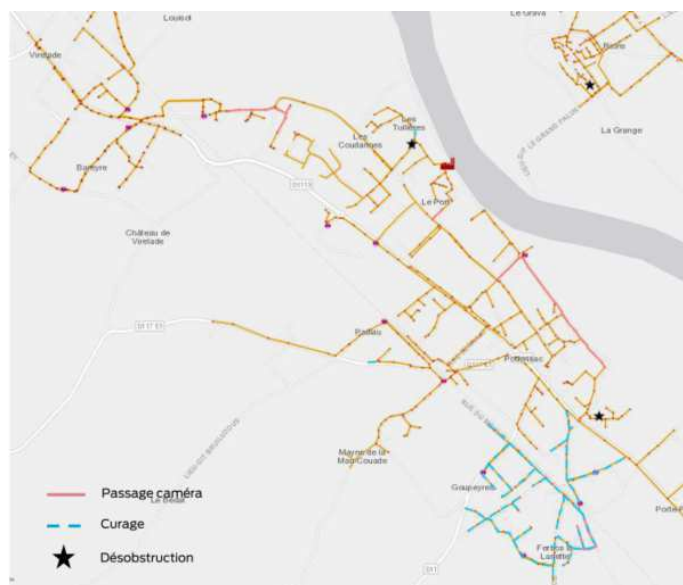
Cardan



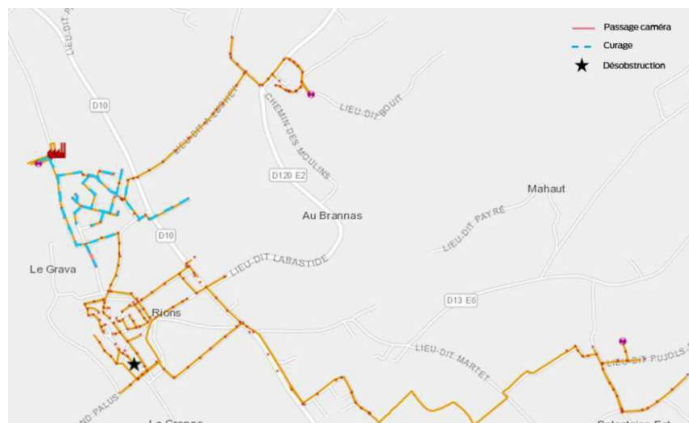
Cadillac



Cérons



Podensac



Rions

3.1.2.2. Renouvellement

Equipement	Descriptif	Date	Nature du renouvellement
PR BEGUEY Boisson	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR BEGUEY Boisson	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR BEGUEY La Conche	Pompe 2		Renouvellement Programmé
PR CADILLAC Citram	Pompe doseuse Nutriox		Renouvellement Programmé
PR CARDAN Mairie	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR CARDAN Mouleyre 1	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR CARDAN Mouleyre 2	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR CARDAN Vic	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR CERONS Epinay	Pompe 2		Renouvellement Programmé
PR LAROQUE Basse Roque	Pompe 2		Renouvellement Programmé
PR LAROQUE Basse Roque	Pompe 1		Renouvellement Non Programmé
PR PODENSAC Le Mayne	Pompe de relevage 1 (à poser)		Renouvellement Programmé
PR RIONS Geres	Poire de niveau (x4) (installation sonde de niveau programmée)		Renouvellement Programmé
PR RIONS Place d'Armes	Télétransmission SOFREL S550		Renouvellement Programmé
PR RIONS Place d'Armes	Pompe 2		Renouvellement Non Programmé

26 branchements neufs ont été réalisés en 2020 (1 Béguey, 3 Cadillac, 14 Cérons, 1 Podensac, 1 Rions, 6 Virolade).

3.2. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de **89,89 %** des 5 600 abonnés potentiels.

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	91

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 91 pour l'exercice 2020.

3.4. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration de CERONS	67,27	100	100
Station d'épuration de PODENSAC	168,55	100	100
Station d'épuration de Beguey	29,1	100	100
Station d'épuration de Rions	37,9	100	100
STEP de Basse Combes	141,87	100	100
Station d'épuration de CARDAN	28,2	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est **100** (100 en 2019).

3.5. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration de CERONS	67,27	100	100
Station d'épuration de PODENSAC	168,55	100	100
Station d'épuration de Beguey	29,1	100	100
Station d'épuration de Rions	37,9	100	100
STEP de Basse Combes	141,87	100	100
Station d'épuration de CARDAN	28,2	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2019).

3.6. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2020	Conformité exercice 2019 0 ou 100	Conformité exercice 2020 0 ou 100
Station d'épuration de CERONS	67,27	100	0
Station d'épuration de PODENSAC	168,55	100	100
Station d'épuration de Béguey	29,1	100	100
Station d'épuration de Rions	37,9	100	100
STEP de Basse Combes	141,87	100	100
Station d'épuration de CARDAN	28,2	100	100

Pour l'exercice 2020, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **86** (100 en 2019).

3.7. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

TERRITOIRE	Filières	tMS
STEP de Béguey		0
STEP de Cadillac	Compostage	31,2
STEP de Cardan		0
STEP de Cérons	Compostage	28,48
STEP de Podensac	Compostage	46,62
STEP de Rions		40,23
Total évacuation de boues		146,53

Pour l'exercice 2020, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100** % (100% en 2018).

4. Financement des investissements



4.1. Montants financiers



	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	765 784,44 €	466 818,68 €
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	1 331 742,81 €	1 608 519,37
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	186 623,44
	en intérêts	35 014,63

La durée de l'extinction de la dette, sur l'exercice 2020, est de 1,3 an.

4.3. Amortissements



Pour l'exercice 2020, la dotation aux amortissements a été de 433 004,25 €.

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
CADILLAC : PR Basse Combe et Vergey	280 000 €	
CERONS : Réseau RD 1113 Phase 3	30 000 €	
RIONS : Réseau rue du Lhyan		
VIRELADE : Réseau rue du Château d'Eau	280 000 €	
Travaux commun : Défrichage nouvelle STEP	10 000	
Travaux commun : Maitrise d'œuvre nouvelle STEP	60 000	
Travaux commun : Dossier d'autorisation de rejet nouvelle STEP	30 000	
Travaux commun divers	100 000	

4.5. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau



5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2020, le service a reçu _____ demandes d'abandon de créance et en a accordé _____.

257,35 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit **0,0023** €/m³ pour l'année 2020 (_____ €/m³ en 2019).

5.2. Taux d'impayés (P257.0)



Le taux d'impayés sur l'exercice 2019 au 01/01/2020 est de 7,08 % soit un montant **35 139,76 €** (10 414,89 € sur l'exercice 2018).

5.3. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

6. Tableau récapitulatif des indicateurs



		Valeur 2019	Valeur 2020
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 294	11 644
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	8
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	25,9	180,4
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,71	2,72
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	97,78 %	89,89 %
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	81	91
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	86%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	38%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]		0,0023

NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour-Garonne est de 4,19 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 503 euros par an et une mensualité de 42 euros en moyenne (estimation Adour-Garonne d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation),
- le service de collecte et de traitement des eaux usées,
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 16 % du montant de la facture d'eau,
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA.

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Adour-Garonne : <https://www.eau-grandsudouest.fr/>

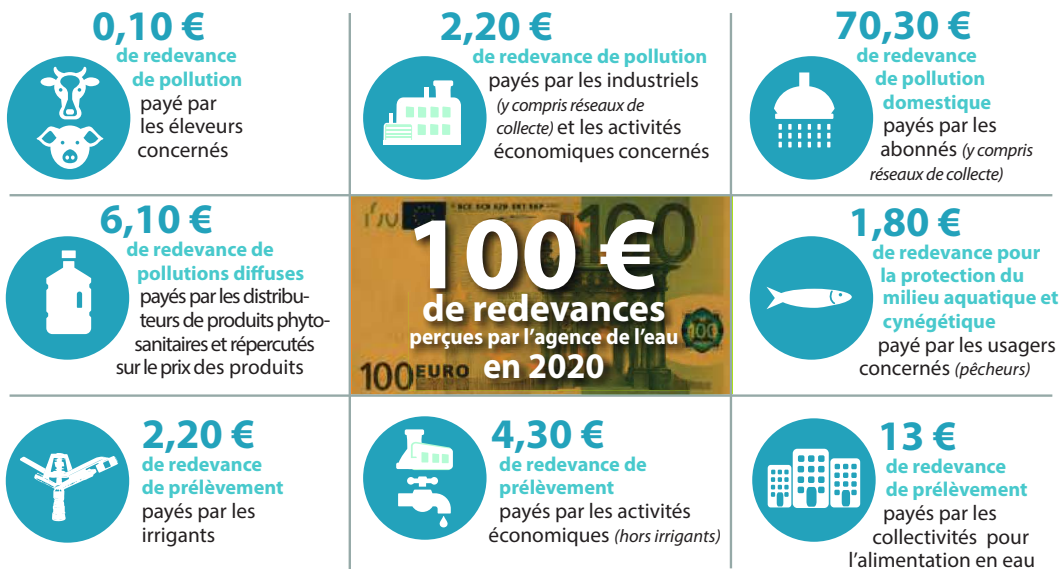
COMBIEN ONT COÛTÉ LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau Adour-Garonne s'est élevé à environ 306 millions d'euros dont 255 millions en provenance de la facture d'eau payée par les ménages et les industriels dont les activités de production sont assimilées domestiques (APAD).

recettes / redevances

Qui a payé quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Adour-Garonne



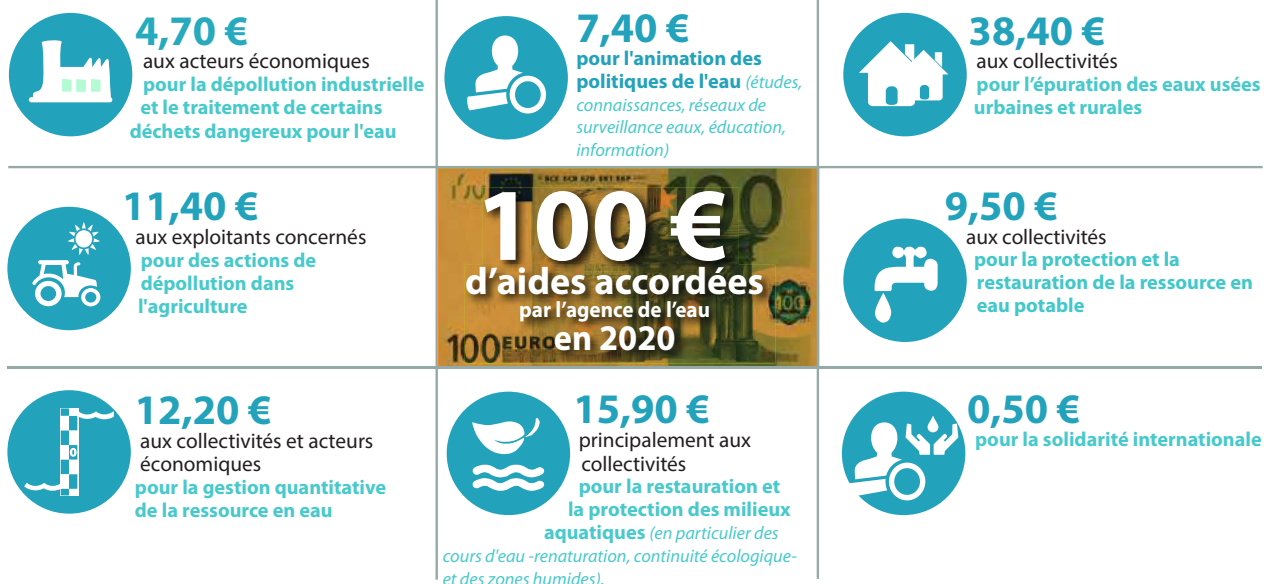
À QUOI ONT SERVI LES REDEVANCES EN 2020 ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. En 2020, elles ont représenté environ 265 millions d'euros sur le plan de mesures incitatives.

interventions / aides

Comment se sont réparties les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ? *

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) • source agence de l'eau Adour-Garonne



* S'y ajoute la contribution aux opérateurs de la biodiversité et le fonctionnement de l'Agence.

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE EN 2020

En 2020, l'Agence a mis en place un plan de soutien pour relancer une dynamique de projets d'investissement malgré le contexte particulier de la crise sanitaire. Les mesures essentielles de ce plan ont été la bonification des taux d'aide, l'assouplissement de certaines conditions d'éligibilité et le lancement de plusieurs appels à projets dans différents domaines. Au total, 65 M€ d'aide ont été attribués dans le cadre de ce plan de soutien sur le bassin Adour Garonne, principalement pour l'assainissement et l'eau potable. En 2021, l'Agence poursuit son accompagnement renforcé en contribuant au plan France Relance.

POUR ACCOMPAGNER L'ADAPTATION DES USAGES AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus de **160 M€** ont été consacrés de façon directe ou indirecte à l'adaptation au changement climatique. Les solutions fondées sur la nature qui visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes en représentent la plus grande part, il s'agit notamment des opérations de restauration de cours d'eau ou des aides à la conversion à l'agriculture biologique.

POUR RÉDUIRE LES POLLUTIONS DIFFUSES EN ENCOURAGEANT LES PRATIQUES LES PLUS FAVORABLES À L'ENVIRONNEMENT

Plus de **30 M€** ont été consacrés en 2020 à la lutte contre les pollutions diffuses, dont par exemple :

- plus de **12 M€** pour l'agriculture biologique pour 9 300 hectares,
- **5,6 M€** d'aide dans le cadre d'investissements,
- **61** captages d'eau potable dits prioritaires (captage Grenelle ou conférence environnementale) bénéficient d'une démarche de plan d'actions territorial (PAT) mise en œuvre
- **19** collectifs d'agriculteurs engagés dans une transition vers des systèmes agro-écologiques à faible dépendance en pesticides ont été aidés (dispositif dit « groupe 30 000 »),
- **6,5 M€** pour les paiements pour services environnementaux, pour valoriser les pratiques existantes d'une agriculture de qualité qui protège l'eau, les sols, les milieux et la biodiversité sur nos territoires. **30** démarches territoriales ont permis d'attribuer 856 PSE.

POUR PROMOUVOIR UNE GESTION QUANTITATIVE DURABLE ET ÉCONOME DE LA RESSOURCE EN EAU

- **32 M€** ont été consacrés en 2020 à la gestion quantitative de la ressource et aux économies d'eau,
- grâce à ces aides, **4,1 millions de m³** ont été économisés ou substitués au travers des projets aidés,
- **9** projets de territoire pour la gestion de l'eau sont en cours d'élaboration ou de mise en œuvre sur le bassin Adour-Garonne.

POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES DANS LA GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

86 M€ ont permis d'accompagner des communes situées dans des zones défavorisées pour des travaux d'assainissement et d'eau potable.

L'Agence souhaite en effet soutenir particulièrement les communes rurales en proposant des modalités susceptibles de pérenniser les travaux engagés.

POUR ACCOMPAGNER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2020, plus de **42 M€** ont été consacrés à la protection des milieux aquatiques, ainsi :

- **662 km** de cours d'eau ont été aidés pour accompagner la restauration de leur fonctionnalité hydromorphologique,
- **57 ouvrages** du bassin ont été équipés afin d'assurer la continuité écologique (possibilité de circulation des espèces animales et bon déroulement du transport des sédiments),
- l'Agence a accompagné la restauration, l'entretien ou l'acquisition de plus de **35 000 ha** de ZH.

POUR RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU EN RÉDUISANT LES POLLUTIONS PONCTUELLES

- **2,8 M€** ont permis d'améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement par temps de pluie, ainsi environ **7,3 hectares** ont été désimperméabilisés ou déracordés du réseau public.
- **83 M€** ont été consacrés en 2020 aux investissements de dépollution domestique principalement sur des masses d'eau en mauvais état subissant une pression domestique forte,
- pour réduire les pollutions dispersées des petites entreprises, des démarches collectives ont été encouragées par l'Agence : **165 entreprises** de peinture ont été mises en conformité. **371 kg** de substances dangereuses ont été supprimées.

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Le bassin Adour-Garonne couvre les bassins versants des cours d'eau qui, depuis les Charentes, le Massif Central et les Pyrénées, s'écoulent vers l'Atlantique (115 000 km², soit 1/5^e du territoire national).

Il compte 120 000 km de cours d'eau, d'importantes ressources

souterraines et un littoral d'environ 630 km.

Sur ses 7,8 millions d'habitants, 30 % vivent en habitats épars. C'est un bassin essentiellement rural : sur les quelques 7 000 communes, 35 comptent plus de 20 000 habitants, ces dernières rassemblant 28 % de la population.

Agence de l'eau Adour-Garonne

Siège

90 rue du Férétra - CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 61 36 37 38

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégations territoriales :

Atlantique-Dordogne

4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 11 19 99

Départements 16 • 17 • 33 • 47 • 79 • 86
et

94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. : 05 55 88 02 00

Départements 15 • 19 • 23 • 24 • 63 • 87

Adour et côtiers

7 passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau Cedex

Tél. : 05 59 80 77 90

Départements 40 • 64 • 65

Garonne Amont

Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez Cedex 9

Tél. : 05 65 75 56 00

Départements 12 • 30 • 46 • 48

et

97 rue Saint Roch - CS 14407
31405 Toulouse Cedex 4

Tél. : 05 61 43 26 80

Départements 09 • 11 • 31 • 32 • 34 • 81 • 82

DU 1^{ER} MARS

AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021



Donnez votre avis !

Donnez votre avis sur

consultation nationale
sur la politique de l'eau

Rendez-vous sur
eau-grandsudouest.fr

L'eau

Tous concernés, tous mobilisés
pour notre patrimoine commun, l'eau !

